

# LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS  
DES GOUMS MAROCAINS  
ET DES A.I.  
EN FRANCE



## LA KOUMIA

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

### FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4<sup>e</sup> G.T.M.), LEBLANC (1<sup>er</sup> G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2<sup>e</sup> G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3<sup>e</sup> G.T.M.), PARLANGE (†) (4<sup>e</sup> G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3<sup>e</sup> G.T.M.), TURNIER (2<sup>e</sup> G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

### VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

### SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Gêrôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

### MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BAL MADANI, colonel Jean SAULAY.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### a) Membres :

MM. le général André FEAGUS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Marcel FAYE, Gêrôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, le général LE DIBERDER, Michel LEONET, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Maurice RAULT, M<sup>e</sup> Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général Jean WARTEL.

### BUREAU

Président .....	Général FEAGUS	Tél. : 57.40.40.02
Vice-président .....	Léon MERCHEZ	Tél. : (1) 42.28.31.02
Secrétaire général .....	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. : (1) 47.63.36.65
Conseiller administratif .....	Yves HUCHARD	Tél. : (1) 45.53.06.49
Trésorier .....	Henry MULLER	Tél. : (1) 48.47.11.42
Conseiller relations publiques .....	André NOEL	Tél. : (1) 47.04.99.20

### SECTIONS

#### b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. ....	Roger DUMONT	Tél. : 88.69.62.41
Aquitaine .....	Commandant SERVOIN	Tél. : 56.80.47.44
Corse .....	Capitaine AGOSTINI	
Languedoc .....	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 61.62.82.28
Marseille .....	Commandant FILHOL	Tél. : 75.01.35.26
Nice - Côte d'Azur .....	Colonel Georges BERARD	Tél. : 93.81.43.78
Ouest .....	Renaud ESPEISSE	Tél. : 99.97.05.44
Paris - Ile-de-France .....	Colonel Jean DELACOURT	Tél. : (1) 39.51.76.68
Pays de Loire .....	Colonel DELAGE	Tél. : 41.88.05.11
Pyrénées .....	Commandant GUYOMAR	Tél. : 59.02.81.09
Rhône-Alpes .....	Colonel MAGNENOT	Tél. : 74.84.94.95
Roussillon - Bas Languedoc .....	Commandant CAMRRUBI	Tél. : 68.50.21.77
Vosges .....	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. : 29.65.76.57

**Association des descendants** : commandant Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94.76.41.26

**Commission financière** : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

**Comité de direction et de contrôle de Montsoreau** : colonel DELAGE, commandant DALLONEAU, Mme André PASQUIER.

**Entraide** : Mme BRAULT-CHANOINE.

**Secrétariat** : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48.74.52.93. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

**Porte-drapeau** : Pierre PREMOLI.

**Cotisation** : annuelle, 150 F; cotisation seule, 50 F.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

**Permanence** : mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

**Correspondance** : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009, Paris.

**Téléphone** : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

**Réunion amicale mensuelle** : chaque 3<sup>e</sup> mardi du mois, de 17 heures à 19 heures, au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris - Métro : Trinité - d'Estiennes-d'Orves.

# SOMMAIRE

	Pages
<b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b> .....	3
<b>DERNIÈRE MINUTE</b> .....	3
<b>ACTIVITÉS DE LA KOUMIA :</b>	
— Procès-verbal du conseil d'administration commun du 18 octobre 1988 .	4
— Bilan financier de l'Association des descendants .....	8
— Avis aux descendants .....	9
— Prochaine réunion du conseil d'administration .....	9
— La Koumia en Corse .....	10
— Messe au cimetière de Saint-Florent .....	12
<b>VIE DES SECTIONS :</b>	
— Indre-et-Loire .....	14
— Aquitaine .....	14
— Pays de Loire .....	15
— Ouest .....	16
<b>CARNET :</b>	
— Naissances .....	17
— Mariage .....	17
— Décès .....	17
— Promotions, distinctions .....	18
<b>IN MEMORIAM :</b>	
— Le général de C.A. Maurice Durosoy .....	19
— Louis Maingault .....	22
<b>TRIBUNE DE L'HISTOIRE :</b>	
— Les confins algéro-marocains, par P. Azam .....	23
— Aspect politique du problème Rguibat Lgouacem, par le Cne Dupas .....	31
— La prise de Taza, 10 mai 1914, par le Col. Lafaye .....	41

**ARTICLES DIVERS :**

— Tribunal coutumier - Exemple d'évolution, par P. Azam ..... 45  
 — Le témoignage d'un combattant allemand ..... 47

**BIBLIOGRAPHIE :**

— *Ainsi passèrent leurs vies* (Roger Guillaume) ..... 48  
 — *J'étais médecin au Maroc* (Henri Dupuch) ..... 49  
 — *Per Mariam* (Chanoine Paul Grasselli) ..... 49  
 — *Costumes du Maroc* (Jean Besancenot) ..... 50

**AVIS DIVERS :**

— Visite du Musée de l'armée (réservée aux enfants) ..... 51  
 — Recherche ..... 51  
 — Voyages au Maroc ..... 51  
 — Recherches de souvenirs et documents ..... 52  
 — Voyage pèlerinage en Italie ..... 52  
 — Recherche de photographies ..... 52  
 — A.D.O. .... 52

**RECTIFICATIFS ET ADDITIFS N° 3 A L'ANNUAIRE** ..... encart



## DERNIÈRE MINUTE

**Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès subit du général Marcel TURNIER, président d'honneur de la Koumia, à son domicile de Versailles le 1<sup>er</sup> décembre 1988.**

**Le compte rendu des obsèques et l'In Memoriam paraîtront dans le prochain bulletin.**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

*Malgré les divers conflits sociaux en cours, le bulletin vous parviendra, je l'espère, avant le début de 1989, apportant à vous tous et à vos familles mes vœux très amicaux pour cette nouvelle année.*

*Je souhaite que durant celle-ci, au cours de laquelle sera officiellement commémorée la Révolution française, les festivités prévues n'en feront pas oublier les nombreuses victimes innocentes, et qu'elles suscitent chez nos concitoyens plus de fraternité et de tolérance.*

*C'est en tout cas le vœu que je formule pour la Koumia qui doit voir se réaliser en 1989 la fusion de notre association avec celle de nos descendants dans le maintien de nos traditions et la garde de nos souvenirs rassemblés au château de Montsoreau.*

*Allant toujours plus avant, accentuons cette année nos efforts pour « créer partout de l'amitié » suivant la formule chère au Maréchal Lyautey, Zidou Gouddan.*

**Général FEAGAS.**

# ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMUN DE LA KOUMIA ET DES DESCENDANTS DU 18 OCTOBRE 1988

**Etaient présents** : Mme Brault, le général Feugas, le général Le Diberder, MM. Méraud, de Bouvet, Delacourt, Merchez, Delage, Espeisse, Huchard, Mikcha, Rault, Dumont.

**Etaient présents pour les descendants** : MM. Boyer de Latour, Jacques Pasquier, Carrère, Coudry, Mmes Maurer, Rousseau, Florence Espeisse, Antoinette-Marie Guignot.

**Etaient excusés** : M<sup>e</sup> Réveillaud, MM. de Roquette-Buisson, Noël, Léonet, de Chaunac-Lanzac, Filhol, Magnenot, Servoin, Muller, Brassens, Guyomard, Vieillot, général Wartel, de Ganay.

Après avoir respecté une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis l'assemblée générale de juin 1988 : M. Boissard, Mme Lucasseau, M. Barbarin, le colonel Poynard, la comtesse de Fleurieu, le général Durosoy, le général Feugas ouvre la réunion à 17 h 30 en remerciant ceux qui sont venus malgré les perturbations dans les transports, puis il aborde l'ordre du jour.

### I. — SITUATION FINANCIERE

La situation est saine à ce jour :

- 1987 : 528.237 F ;
- 1988 : 622.351 F.

### II. — EFFECTIFS

Le nombre d'adhérents est stable en partie grâce à l'accroissement des amis de la Koumia.

- 1987 : 1.203 adhérents.
- 1988 : 1.210 adhérents.

### III. — ACTIVITES

#### a) Différentes cérémonies

**6 juillet.** — Le conseil d'administration de la fondation a tenu réunion au château de Montsoreau.

**8 au 12 septembre.** — Voyage en Corse à l'occasion des cérémonies organisées pour la commémoration de la libération de la Corse. Étaient présents : le général et Mme Feugas, le général et Mme le Diberder, M. et Mme de Roquette-Buisson, M. et Mme Muller, M. et Mme Boyer de Latour, Mme Legoux, Mme Barbe, Mme Blancart, M. et Mme Engels.

Le voyage s'est très bien passé grâce au général et à Mme Glavany et au colonel et à Mme Paoli, qui avaient très bien organisé le séjour. Le général Feugas a remis la Koumia de vermeil au général Glavany. Les membres de la Koumia venus du « continent » ont été surpris et déçus de la très faible participation des membres de la section Corse à ces manifestations. M. Colonna, maire de Calvi, et membre de la Koumia, a remis à notre président la médaille d'honneur de la ville de Calvi.

**20 septembre.** — La section du Maine-et-Loire a tenu une réunion au château de Montsoreau. Il y avait 45 participants. Le général Feugas y assistait et a remercié le colonel Delage pour l'organisation de cette réunion.

**29 et 30 septembre.** — Réunion des anciens du 2<sup>e</sup> dragons à la Croix des Moinats. M. Vieillot y a représenté la Koumia.

**2 octobre.** — Réunion de la section Aquitaine toujours très bien organisée par M. et Mme Servoin (60 participants) sous la présidence du général Feugas.

### **b) Fondation Koumia / Montsoreau**

Comme il a été dit plus haut, le conseil d'administration s'est réuni au château le 5 juillet. En ce qui concerne le musée, la situation n'a pas évolué depuis l'assemblée générale de Caen. Le général Feugas remercie encore les membres de la Koumia et les descendants pour leur soutien à ce sujet et souhaite que soit trouvé un arrangement à l'amiable avec le Conseil général du Maine-Loire.

### **c) Histoire des Affaires indigènes**

Notre camarade Méraud ayant pris en main la rédaction de l'*Histoire des affaires indigènes*, demande que lui soient adressés des témoignages et des anecdotes qui pourront être insérés dans cet ouvrage afin de le rendre plus attrayant à tous et notamment aux anciens commis des A.I.

### **d) Assemblée générale**

Le général Feugas remercie M. Espeisse pour l'organisation de l'assemblée générale de juin dernier à Caen.

Un bénéfice voisin de 10.000 F a été réalisé. Les membres du conseil d'administration ont tous accepté la proposition du général Feugas, de donner la moitié de cette somme à une association caritative. Il a été décidé à l'unanimité qu'il s'agirait d'une association s'intéressant aux enfants, en l'occurrence Perce-Neige a été choisie.

L'autre moitié étant partagée entre la Koumia et l'association des descendants, 3.000 F pour la Koumia et 2.000 F pour les descendants.

### **Assemblée générale de juin 1989**

Elle aura lieu les 3 et 4 juin, 1989 à Montsoreau, siège social de la fondation.

Le colonel Delage a pris en charge l'organisation de celle-ci.

Des chambres ont déjà été retenues à :

- l'abbaye de Fontevraud ;
- l'hôtel le Campanile de Saumur.

Le dîner de gala du samedi soir aura lieu dans le réfectoire des abbesses de l'abbaye de Fontevraud.

Le déjeuner du dimanche aura lieu dans l'hôtellerie Saint-Lazare de l'abbaye.

Tous les détails concernant cette assemblée seront donnés dans le bulletin de mars 1989.

## **IV. — QUESTIONS DIVERSES**

Répondant à la question posée par M. Coudry à l'assemblée générale de Caen, le général Feugas précise aux descendants que leur mission principale est de maintenir l'amitié franco-marocaine, en essayant de rencontrer des jeunes marocains (fils ou petit-fils d'anciens goumiers) venus en France finir leurs études ou travailler. Il faut

qu'à la génération des descendants les contacts s'intensifient ce qui doit être possible par l'intermédiaire des universités et des chambres de commerce, enfin en utilisant le «téléphone arabe».

Le lieutenant-colonel Fournier a fait don de ses droits d'auteur à la Koumia et nous l'en remercions.

Le général Hugo a fait don de 1.000 francs à la Koumia en remerciant de l'accueil qui lui a été réservé en Corse par nos sociétaires à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de la libération de ce département.

Le général Feaugas a reçu une lettre du général commandant l'école de Montpellier, lui demandant que la Koumia adhère à l'Association des amis du musée de l'Infanterie à Montpellier. Le conseil d'administration est d'accord sous réserve qu'une représentation effective de l'épopée des goums soit réalisée sous vitrines et que mention soit faite dans le dépliant du musée.

Le général Feaugas nous fait part des remerciements reçus du général Vidal et du commandant de gendarmerie de Nouméa, suite à la motion de soutien que la Koumia leur a adressée à l'issue de l'assemblée générale de Caen.

Il nous fait part aussi de la proposition faite par les généraux Clave et Bonhomme de donner le nom du général Guillaume à une promotion de Saint-Cyr. Avec l'accord de Mlle Guillaume, la Koumia soutient cette proposition et s'intégrera au comité chargé de mener à bien ce projet.

La mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris procède à la rénovation de la place du Maréchal-Juin, les travaux sont en cours et propose qu'une plaque à la mémoire des anciens soldats du maréchal Juin soit scellée. Le général Feaugas se charge de prendre contact avec le comité du 17<sup>e</sup> arrondissement pour décider avec celui-ci du texte qui sera gravé sur cette plaque.

Le général Le Diberder nous informe qu'une exposition sur le maréchal Juin aura lieu aux Invalides en décembre 1988.

### Bourses

Une demande effectuée par le général Renaud en faveur d'un étudiant à l'E.S.T.P. de Paris a été acceptée.

L'Association des descendants propose de prendre dorénavant à sa charge la moitié du montant des bourses accordées. Cette proposition est retenue pour la bourse ci-dessus et celles à venir.

Le général Feaugas passe la parole à M. Boyer de Latour, président des descendants.

## V. — EFFECTIFS

En 1988, il y a 421 adhérents. Malheureusement à ce jour il n'y a que 130 cotisations réglées.

Un questionnaire va être adressé à tous les descendants pour nous donner les raisons de ce désintéressement. Merci d'y répondre avec franchise.

## VI. — SITUATION FINANCIERE

L'Association a des finances saines :

- 31.12.1987 : 60.294 F au crédit,
- 31.12.1988 : 63.894 F au crédit (prévision).

Un ordinateur a été acheté par Robert Coudry pour l'Association à des conditions préférentielles. Il servira à la mise à jour et à la gestion du fichier des descendants. L'intégration du fichier de la Koumia sera également possible. Une concertation sera établie entre Robert Coudry et Geneviève Rousseau, secrétaire de la Koumia, pour la réaliser.

Pour 1989, il est demandé aux descendants de régler directement leur abonnement au *Bulletin de la Koumia* (130 F) au trésorier de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. La cotisation des sociétaires de l'Association des descendants (50 F) doit être envoyée au président Boyer de Latour comme auparavant.

## VII. — QUESTIONS DIVERSES

### Changements d'adresses

Les descendants changent fréquemment de domicile. Ils oublient de signaler leur nouvelle adresse. Nous les remercions de bien vouloir nous la communiquer. Les parents devraient spontanément participer à la mise à jour de notre fichier.

### Invitations

Un certain nombre de descendants sont invités aux réunions Koumia. Nous les remercions de bien vouloir répondre, ne serait-ce que par courtoisie, aux invitations des présidents de section.

Les descendants comptent parmi eux beaucoup de militaires. Certains sont chefs de corps. Ils sont prêts à apporter leur concours aux cérémonies organisées par les sections. Les présidents de section ne doivent pas hésiter à faire appel à eux.

Après avoir passé la parole à chacun des membres du conseil, le général Feaugas donne des nouvelles de M. Canrubbi (hospitalisé aux Invalides) et de M. Premoli. Personne ne souhaitant s'exprimer, le général Feaugas clôt la réunion à 19 heures.

Un apéritif et un repas réuniront plus de 60 participants aux messes des officiers de la gendarmerie, malgré les perturbations entraînées par les grèves des transports parisiens et hexagonaux.

Le président de la Koumia,  
le général FEAUGAS.

Le président des descendants  
le commandant BOYER de LATOUR.



## Retenez ces dates

**L'assemblée générale de la Koumia et de l'Association des descendants aura lieu à MONTSOREAU LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUIN 1989.**

**Le programme détaillé de cette assemblée générale paraîtra dans le prochain bulletin.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1988 DES DESCENDANTS 11 et 12 juin 1988

### BILAN FINANCIER AU 31-12-1987

Solde créditeur 31-12-1986 : 66.397,79

#### CREDIT

— 126 cotisations à 50 F .....	6.300,00
— 22 cotisations à 20 F .....	660,00
— 7 cotisations à 30 F .....	210,00
— 5 cotisations à 40 F .....	200,00
— Dons .....	1.625,00
— Produits financiers .....	3.364,00
— 112 bulletins à 100 F .....	11.200

Total crédit : 89.956,79

#### DEBIT

— Versements Koumia, 118 bulletins à 130 F .....	15.340,00
— Reversement cotisation .....	150,00
— Frais de fonctionnement .....	2.275,00
— Frais de représentation (Croix R. Coudry) .....	763,00
— Assemblée générale Périgueux .....	1.210,00
— Investissements (achat micro-ordinateur) .....	9.954,10

Total débit : 29.692,00

Solde créditeur au 31-12-1987 : 60.294,79

### BILAN PREVISIONNEL AU 31-12-1988

#### RECETTES

— 180 cotisations à 20 F .....	3.600,00
— Dons .....	1.500,00
— Produits financiers .....	3.500,00

Total recettes : 8.600,00

#### DEPENSES

— Frais de fonctionnement .....	5.000,00
---------------------------------	----------

Total dépenses : 5.000,00

— SOLDE : 3.600,00	
— REPORT : 60.294,79.	

**Solde prévisionnel au 31-12-1988 : 63.894,79 F**

Les comptes pour l'année 1987 sont arrêtés à la somme de 60.294,79 F.  
Certifiés sincères et véritables.

Le trésorier : Michel PASQUIER.

## Avis aux descendants

### COTISATION 1988

**50 F** à régler directement à Georges Boyer de la Tour, président de l'Association des descendants à Callian.

### ABONNEMENT AU BULLETIN

130 francs à adresser au trésorier de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

## Prochaine réunion

Le conseil d'administration de la Koumia et le conseil d'administration de l'Association des descendants se réuniront le

**MARDI 14 FÉVRIER 1989, A 17 H 30**

**au Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris**

(Métro : Hôtel-de-Ville)

La réunion du conseil sera suivie d'un apéritif à 19 h 15 et, à 20 heures, du traditionnel dîner, auquel il vous sera demandé de vous faire inscrire le plus tôt que vous pouvez, au plus tard le **1<sup>er</sup> février 1989**, en utilisant le bulletin ci-dessous.

### IMPORTANT

**Cette invitation ne s'adresse pas aux seuls administrateurs et présidents de sections, mais à tous les membres de la Koumia et des descendants et à leurs épouses, de la section de Paris - Ile-de-France en particulier, dont ce dîner est l'occasion d'une des deux réunions de section chaque année, ainsi qu'à ceux de province qui, de passage à Paris, pourraient saisir là une agréable occasion de contact entre sections.**

### BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 14 FÉVRIER 1989 A PARTIR DE 19 HEURES

**Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris (Métro : Hôtel-de-Ville)**

M., Mme, Mlle : .....

Adresse : .....

Participera au dîner, accompagné(e) de ..... personnes.

Ci-joint sa participation, soit : 160 F × ..... = ..... F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au trésorier de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris, **pour le 1<sup>er</sup> février 1989, terme de rigueur**).

A....., le..... 1988 .....

Signature :

# ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

## La Koumia en Corse (8 au 13-9-1988)

Par un communiqué de presse, le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants faisait connaître que « dans le cadre de la célébration du 45<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Corse, d'importantes cérémonies seraient organisées pour honorer les combattants qui, du 9 septembre au 4 octobre 1943 se battirent pour libérer l'île ». En mémoire de la participation du 2<sup>e</sup> G.T.M. à cette libération, le secrétaire d'Etat avait invité la Koumia à se faire représenter à ces cérémonies, mettant à sa disposition des moyens de transport de l'Armée de l'air.

Une délégation conduite par notre président, accompagné de Mme Feugas et composée de notre secrétaire général et Mme de Roquette-Buisson, M. et Mme Muller, Mme Barbé, fille du commandant Cros, mort au champ d'honneur à l'île d'Elbe, Mme Legoux, veuve du sous-lieutenant Legoux, mort au champ d'honneur au Teghime, le commandant et Mme Boyer de Latour, M. et Mme Egels, partis en transal les uns de Marignane, les autres de Villacoublay, était regroupée à Ajaccio le jeudi 8 septembre dans la soirée, autour de notre drapeau.

Pris en charge par l'Amicale des anciens du 1<sup>er</sup> bataillon de choc constituant une imposante délégation de plus de 100 personnes sous la houlette souriante et détendue du général Glavany secondé par le colonel Paoli, les représentants de la Koumia participèrent à toutes les cérémonies qui se déroulèrent à travers la Corse durant quatre jours.

Dès le 8 septembre en fin de soirée, notre président assistait auprès du général Glavany à l'inauguration à Ajaccio de la rue du 1<sup>er</sup>-Bataillon-de-Choc avant de retrouver l'ensemble des délégations dans le complexe hôtelier de la marina de Propriano pour un dîner amical fort animé qui malgré les fatigues du voyage (le transal n'est ni le 747 ni même l'Airbus) se prolongea tard dans la nuit. Le vendredi 9 septembre, le général Feugas et le commandant Boyer de Latour participaient durant la matinée au « pèlerinage » des anciens combattants et résistants qui honoraient successivement la mémoire de 12 personnalités ayant pris une part active à la libération de la France, en déposant une gerbe de fleurs au pied de chacune des plaques mentionnant le nom de celles-ci. Notre président déposa une gerbe au pied de la plaque dédiée au général Leclerc, ancien des goums marocains.

Durant l'après-midi, notre délégation qu'avaient rejointe le général et Mme Le Diberder et Mme Blankaert, participa aux cérémonies qui se déroulèrent à Ajaccio sous la présidence du secrétaire d'Etat aux A.C. en présence du préfet de la Corse du Sud, du général gouverneur de la Corse et du maire d'Ajaccio qui déposèrent des gerbes au pied du monument au commandant Lherminier commandant du sous-marin *Casabianca*, du monument aux anciens du 1<sup>er</sup> choc, puis du monument aux morts avant de procéder, à l'hôtel de ville, à la remise des prix aux jeunes lauréats du « Concours de la Résistance et de la Déportation ».

Invité à dîner par le préfet, le général Feugas ne rejoignit le groupe que tard dans la soirée, regrettant vivement de n'avoir rencontré au cours de toute cette journée aucun des membres de notre section locale.

Le samedi 10 septembre, après un départ matinal en cars et la traversée de l'île du sud au nord par Corte et la forêt de Vizzavone sous un beau soleil, notre délégation a rejoint les autorités de la Haute-Corse au cimetière de Bastia. De là, elle s'est rendue

à la citadelle où était préparé un imposant buffet en plein air, à l'issue duquel fut procédé à un dépôt de gerbes successivement au pied du kiosque du *Casabianca*, puis au monument aux morts avant la remise des prix aux lauréats des « coupes du 8 mai ».

La journée du dimanche 11 septembre fut particulièrement consacrée à commémorer les actions déterminantes menées par le 2<sup>e</sup> G.T.M. pour libérer totalement la Corse le 4 octobre 1943.

Après une brève cérémonie en hommage aux aviateurs alliés inhumés au cimetière de Biguglia à quelques kilomètres de Bastia, en présence du Consul général de Grande-Bretagne et des généraux d'aviation Hugo et Duval tous deux camarades de promotion de notre président, le préfet de Haute-Corse invitait celui-ci à prendre un petit déjeuner à la préfecture lui demandant de l'accompagner durant cette journée consacrée essentiellement aux goums marocains.

Le général Feaugas prit donc place auprès du préfet dans le cortège officiel qui, après un bref arrêt à la préfecture, se rendant de Bastia à Saint-Florent, marqua un arrêt au col du Teghime où se trouvaient le consul du Maroc entouré d'une dizaine de Marocains et notre délégation qu'avaient rejoint trois membres seulement de la section corse de la Koumia, Mme de Nuchèze, Xavier Colonna, maire de Calvi et Dominique Poletti, ainsi que le général et Mme Wartel de passage dans l'île en voyage touristique...

Après le dépôt des gerbes et la minute de silence, les honneurs étant rendus par un détachement militaire, le cortège repartait pour Saint-Florent où allaient se dérouler deux cérémonies fort émouvantes. La première au cimetière chrétien où nous attendaient les participants français et marocains à la cérémonie du Teghime ainsi que nos amis du 1<sup>er</sup> choc et leur ancien aumônier le R.P. Casta. Celui-ci avait décoré la table d'autel placée au bout de l'allée centrale, au pied de la grande croix, d'un drapeau tricolore et d'une djellaba de goumier, et nous apparut portant sur ses ornements sacerdotaux la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. En prologue à la célébration de la messe il prononça quelques mots d'introduction, puis par la suite fit une homélie que nous avons cru devoir présenter en annexe à ce compte rendu tant les paroles prononcées par ce prêtre ont fortement touché tous les assistants, officiels ou non, à cette cérémonie.

À l'issue de celle-ci, après que les tombes de nos camarades eussent été fleuries, nous participâmes en présence du consul du Maroc et d'une vingtaine de Marocains dont un ancien goumier du 2<sup>e</sup> G.T.M. à une cérémonie musulmane dans le cimetière bordant la mer où sont inhumés sous les drapeaux français et marocains les goumiers tombés lors des combats des 2, 3 et 4 octobre 1943, combats que le général Feaugas évoqua devant une assistance nombreuse et attentive, précisant le rôle capital parce que décisif joué par le 2<sup>e</sup> G.T.M. dans la libération de la Corse.

Après un déjeuner servi sur le port, fort apprécié de tous, empreint d'une chaleureuse ambiance au cours duquel notre président remit au général Glavany et au R.P. Casta une Koumia de vermeil et reçut du président des anciens du 1<sup>er</sup> choc l'insigne de ce bataillon, nous reprîmes la route vers Bastia, trouvant au col du Teghime des nappes de brouillard analogues à celles qui tour à tour favorisèrent et générèrent les actions de nos camarades du 2<sup>e</sup> G.T.M... il y a quarante-cinq ans. Le lundi 12 fut entièrement consacré à la ville de Calvi où le sous-préfet ancien saint-cyrien, la Légion et le maire X. Colonna, ancien du 11<sup>e</sup> tabor en Indochine nous réservèrent un accueil particulièrement amical. Ce dernier dans son toast d'accueil tint à préciser à ses concitoyens corses les rôles respectifs des Résistants et de l'armée dans la libération de leur île, leur déclarant que « nier le rôle déterminant de l'armée reviendrait à nier celui de la 2<sup>e</sup> D.B. dans la libération de Paris, ou celui de la 3<sup>e</sup> D.I.A. dans celle de Marseille » ; puis il remit à notre président la médaille d'honneur de la ville de Calvi qui rejoindra au musée de Montsoreau celles d'Avignon, de Périgueux et de Caen.

Après de longues promenades sur le front de mer, gardant de ce bref séjour en Corse un excellent souvenir nous rejoignons Bastia pour une dernière nuit avant de nous confier le lendemain à l'Armée de l'air pour nous rapatrier sur Marseille et Paris avec un seul regret : celui de n'avoir même pas entraperçu les membres de notre section locale à l'exception de Mme de Nuchez, Xavier Colonna et Dominique Poletti, que nous remercions de leur présence à nos côtés.

Général André FEAUGAS.

## Messe au cimetière Saint-Florent par le père Casta

dimanche 11 septembre 1988

### INTRODUCTION

Au cours de trois journées, une succession d'imposantes manifestations officielles a voulu sauvegarder dans la mémoire de nos concitoyens trop souvent amnésiques ce que furent, il y a quarante-cinq ans, les événements qui, au terme de vingt-six jours de combats, allaient par la prise de Bastia le 4 octobre 1944, sceller de façon définitive la libération totale de la Corse.

Ces trois journées s'achèvent ici à Saint-Florent dans le silence le recueillement et la prière pour nos morts — musulmans et chrétiens — unis dans une même invocation à Dieu miséricordieux.

Parmi ces morts, certains portent des noms qui, non seulement symbolisent mais résument de façon saisissante cette page de notre histoire. Seuls ceux qui ont vécu l'événement sont autorisés à dire quel est le poids de ces noms afin qu'ils ne sombrent point dans l'oubli de l'ingratitude.

Fred Scamaroni et la Résistance intérieure. L'Herminier et le sous-marin *Casa-bianca*. Du bataillon de choc, je ne retiendrai qu'un nom, celui de l'aspirant Jean-Pierre Michelin qui fut mon camarade d'études secondaires. Et enfin, les Marocains de la 4<sup>e</sup> Division marocaine de montagne et du 2<sup>e</sup> Groupement de tabors marocains que j'unis en la personne de celui qui m'a témoigné la plus profonde et confiante amitié, ce prestigieux seigneur de la guerre, le colonel Edon.

C'est pourquoi il y a ici, sur le devant de cet autel, la djellaba que je tiens du colonel Edon. Et ce pavillon tricolore qui a recouvert tant et tant de cercueils, gnomiers et tirailleurs compris.

L'homélie prit pour thème les lectures du jour, 24<sup>e</sup> dimanche. La première, lue par le général Glavany, est de l'Épître de saint Jacques, où il est dit qu'une foi sans l'action est une foi morte (chapitre 2.V.14.18), l'Évangile est du chapitre 8, verset 27,35 selon saint Marc.

### HOMELIE

L'évocation de ces quatre noms que je citais en introduction à cette messe, trouve son explication dans les deux lectures que vous venez d'entendre. Saint Jacques nous place d'emblée au cœur de la polémique ancienne et toujours actuelle concernant le rapport de la foi et de l'action.

Certains affirment que la foi seule suffit. Préoccupation de penseurs en chambre dont la seule obsession est de ne point se salir les mains et qu'à force de se les laver finissent par ne plus avoir de mains. Ceux-là ne comprendront jamais que le chrétien, pacifique par vocation, peut se révéler un jour guerrier par situation, en vue de défendre la Cité charnelle dont les intérêts temporels spirituels et moraux ont été confiés à la prudence de sa raison et à la force de son amour.

La foi ne dispense pas d'aller jusqu'au bout des exigences de l'idéal chrétien.

C'est par l'action que la foi témoigne de sa vitalité. L'inaction est le signe que la foi est bel et bien morte. Les circonstances tragiques de la guerre ont fait de nous des hommes d'action à l'état pur. Ce fut pour nous l'occasion privilégiée de nous dépasser, de nous montrer généreux, et parfois de nous révéler héroïques, sans le savoir, sans nous en rendre compte, en tout cas sans l'avoir recherché.

Alors que les uns et les autres sommes arrivés à l'âge d'une sage réflexion sur tout ce qui s'est passé dans le feu de l'action où nous avons été appelés à vivre avec une intensité extraordinaire l'évangile de ce jour : « se renoncer soi-même... Prendre sa croix... Ne pas vouloir sauver sa vie à tout prix, mais savoir la risquer hardiment pour ne pas avoir à la perdre ».

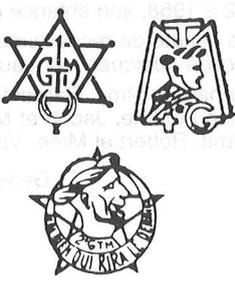
Cet évangile, nous l'avons traduit en action très souvent, sans nous l'avouer, mais sans pour autant l'ignorer. Parfois sans en avoir une conscience très claire, mais sans pour autant en méconnaître les exigences. C'est parce que nous n'avons pas hésité à risquer notre vie qu'a été sauvé ce pourquoi nous combattons : la libération non seulement d'un territoire mais la libération des esprits et des cœurs gravement menacés dans leur liberté d'expression. Le temps du feu de l'action est passé! Mais n'est-il pas venu le moment de répondre à cette impulsion intérieure qui, depuis longtemps déjà, nous appelle à un autre dépassement, à une autre générosité, à un autre héroïsme ?

Ce qui me remet en mémoire ce cri d'alarme célèbre lancé au moment le plus noir de l'Occupation, par mes maîtres en théologie de Lyon, dans un cahier clandestin non moins célèbre. Ce cri, je vous le transmets, car il est d'une actualité brûlante : « **Si tu ne veux pas perdre ta liberté, France, prends garde de ne pas perdre ton âme!** »

R. P. CASTA.

COMPTE RENDU DE REGION

Après un règlement qui a été un véritable succès, nous nous sommes réunis le 19 octobre 1942 à la maison d'habitation de la rue de la République à Lyon. Tous les membres de la Région ont été présents. Le compte rendu a été lu par le président de la Région, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et



Aufitaine

Le 5 octobre 1942, après un règlement qui a été un véritable succès, nous nous sommes réunis le 19 octobre 1942 à la maison d'habitation de la rue de la République à Lyon. Tous les membres de la Région ont été présents. Le compte rendu a été lu par le président de la Région, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et

A 17 h 30, une séance éminemment plénière de recrutement a été organisée. Elle a été présidée par le président de la Région, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et a été assistée par le vice-président, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et le secrétaire, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M.

Une 73 heures de recrutement a été organisée. Elle a été présidée par le président de la Région, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et a été assistée par le vice-président, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et le secrétaire, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M.

Au cours de cette séance éminemment plénière de recrutement, le président de la Région, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. a prononcé un discours d'ouverture dans lequel il a souligné l'importance de cette séance et a encouragé les participants à se présenter avec confiance. Le compte rendu de cette séance a été lu par le président de la Région, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et a été assisté par le vice-président, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M. et le secrétaire, M. LAMPROL, lieutenant-colonel O.F.S.M.

## VIE DES SECTIONS

### Indre-et-Loire

#### COMPTE RENDU DE REUNION

Après un déjeuner qui, le 24 juin, réunissait quinze participants n'ayant pas encore quitté la Touraine pour les vacances, les membres de la Koumia résidant en Indre-et-Loire ont eu leur réunion de rentrée le samedi 19 octobre à la maison d'hôtes du Centre d'études du Ripault.

Vingt-cinq participants dont un invité, M. Lamblin, lieutenant-colonel O.R.S.E.M. et président des officiers de réserve de Touraine, qui, fils du directeur de la statistique du protectorat, avait passé, de 1942 à 1958, son enfance et sa jeunesse à Rabat.

Au début de la réunion, une minute de recueillement fut observée en mémoire de l'adjudant-chef Jean Sautret, décédé quelques jours auparavant.

Assistaient au déjeuner : Bernard et Mme, Carpentier, Deschard et Mme, Ducasse et Mme, Mme Epry, Gudefin, Guin et Mme, Jacob et Mme, Lamblin, Meillier, Jarrot et Mme, Mme Pasquier, Pillot et Mme, Robert et Mme, Vaisse et Mme, Vignais.

Général (C.R.) Pierre JARROT.

### Aquitaine

Le 2 octobre 1988, selon une habitude qui devient une tradition, la section Aquitaine tenait, dans la Double, en Périgord, sa réunion d'automne. Le rassemblement eut lieu à Echourgnac, entre Montpon et Ribérac.

A 11 h 30, une messe émouvante, pleine de recueillement, chantée par les moniales, fut célébrée en la chapelle de l'abbaye Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, par l'aumônier des sœurs Cisterciennes, à la mémoire de nos morts, en particulier à celle de nos camarades Poirault et Viault, récemment décédés.

Vers 13 heures, au restaurant Bittard, sur les rives du grand étang de la Jemaye, une table de 62 couverts était dressée. Le menu laissera des souvenirs, notamment le turbot sauce hollandaise et le quartier d'oie aux cèpes de la Double.

Au cours du repas, très animé, le président de section remercie de sa présence le général Feugas, et, en souhaitant la bienvenue à l'assemblée, il souligne avec plaisir le nombre important des membres ayant répondu à son invitation. Il regrette, en lui souhaitant le prompt rétablissement, l'absence de Mme Feugas, souffrante ; il présente ses vœux de meilleure santé aux adhérents retenus par des empêchements médicaux : Mmes Arzeno, Beurpère, Imbert, Poirault, Cunibile et MM. Cozette, Decomble, Giraud, Jean Albert, Moutier, Paradge.

Mmes Naze et Clemenceau, M. et Mme Zuschmidt, des sections voisines, les chalaisiens MM. Bedoir, président des A.C. et Dupuy, président de la Croix-Rouge, et nos camarades du C.E.F.I. de Bordeaux sont chaleureusement applaudis.

Une minute de recueillement est observée par l'assistance à la mémoire de l'adjudant-chef Poirault et de M. Viault. Ensuite, le général Feugas nous parla des problèmes du Musée des goums, du livre à paraître sur l'action des A.I. au Maroc et souhaite une grande participation au congrès de la Koumia les 3 et 4 juin 1989.

Cette belle journée, qui bénéficiait d'un temps exceptionnel, s'est déroulée dans la joie et la fraternité. A la prochaine! Et *Zidou L'Gouddam*.

**Etaient présents :** général Feugas, M. et Mme Castanier, M. Charpentier, son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Conchon, M. Cunibile, M. et Mme Dubois et sept invités, M. et Mme Florentin, M. et Mme Garuzet, M. et Mme Griffet, M. et Mme Hébert, M. et Mme Jolivet et quatre invités, M. et Mme Joseph, M. et Mme Mamothe, M. et Mme Maignon, M. Ponse, M. et Mme Servoin, M. et Mme Soubrie Max, M. et Mme Tenaillon, Mme Troussard, M. Jean Voinot.

**Autres sections :** Mmes Naze et Clemenceau, M. et Mme Zuschmidt.

**Sympathisants :** Mlles Boucaud et Lando, M. et Mme Adam, M. et Mme Meyer.

**Etaient excusés :** Abadie, Arzeno, Aubert, général Baudoin, Mme Beaupère, M. Cano, M. Cazenace, M. Chauvel, M. Cozette, M. Durand-Desgranges, M. Dumolard, M. Fenêtre, M. Gérardin, M. Gerbier, M. Giraud, les frères Guillaume, M. Imbert, Mme Laures, M. Lang, M. Marin-Cudraz, M. Moutier, M. Paradge, Mme Poirault, M. Richard, docteur Rouselle, M. V. Voinault.

**Information.** — La semaine marocaine organisée par l'Association culturelle maghrébine a obtenu un vif succès. Dans la soirée du 23 septembre, notre ami Florentin, vice-président de cette association, fit un exposé très apprécié du nombreux public, sur le Maroc, de ses origines à nos jours.

Le 11 octobre 1988.

Henri SERVOIN.

## Pays de Loire

### COMPTE RENDU DE LA REUNION

Contrastant heureusement avec le temps plus que maussade des jours précédents, un généreux soleil d'automne dorait les murailles du château et les grèves de la Loire pour la réunion de la section que le général Feugas avait bien voulu présider le 25 septembre à Montsoreau.

18 membres ou amis de la Koumia (seulement) étaient présents mais pour beaucoup accompagnés de leurs épouses ou de proches, sur les 67 conviés : le médecin général et Mme Bernard, M. Boutin, M. Champion, M. Cruard (ancien maire de Montsoreau), M. et Mme Delage, M. Deschard, M. et Mme Girardeau, M. Gudefin et deux des siens M. et Mme Guenin, M. Jacob, le général et Mme Jarrot, M. et Mme Lacarelle, M. et Mme Lecq, M. et Mme Lesage et une parente, Mme Pasquier et une cousine, M. et Mme Pineau, M. Vignais plus le général Giraud, obligé de partir après l'apéritif.

Mais 24 autres avaient manifesté leurs regrets de ne pouvoir se rendre à Montsoreau pour les différentes raisons habituelles, dont, hélas ! pour plusieurs, l'état de santé ou un deuil récent : M. Beaumont, Mme Berdeguer, Mme Barilari, M. Bonnein, M. Bonnin, M. Boudard, M. Brion, M. Charpentier, M. Chartier, M. Dalloneau, M. Ducey, Mme Edon, M. Fradin de Bellabre, Mme Grobert, M. Jean-Baptiste, M. de Louvigny, M. Martin, M. Meillier, M. Moreau de Bellaing, M. Pillot, M. Potet, Mme Poynard et Mme de Rosemont. Leur absence a été vivement déplorée et des vœux de rétablissement ont été formulés à l'intention de ceux atteints dans leur santé.

Mais grâce à Mme Feugas qui accompagnait le général, à M. et Mme Mikcha venus de Paris, à M. et Mme Servoin, président de la section Aquitaine, à M. Chatras, représentant la section de l'Ouest (M. de Roquette-Buisson, M. Espeisse, M. Millières ainsi que le président Boyer de Latour et M. Michel Pasquier pour les descendants et M. Foulon, maire de Montsoreau, ayant été empêchés), le groupe des participants

tenait cependant une place honorable dans la grande salle du château où un repas apprécié était servi par Diane de Meridor.

Au moment de passer à table, le colonel Delage remercia les camarades, venus de fort loin pour certains, qui avaient voulu marquer par leur présence leur attachement indéfectible au musée et leur appui sans réserves au général Feaugas pour obtenir son maintien dans le château; il sollicita des concours pour la préparation du congrès des 3 et 4 juin 1989, et des suggestions pour offrir aux épouses un emploi du temps agréable pendant le déroulement de l'assemblée générale du samedi 3 évoquant enfin le souvenir de ceux qui nous ont quittés depuis peu, il demande un instant de recueillement à la mémoire :

- du commandant Pasquier, qui fut et qui reste, à travers Mme Pasquier et leur fils Michel, l'âme du musée;
- de l'adjudant-chef Boyer;
- du colonel du Boys;
- du colonel Poynard.

Prenant la parole à la fin du repas, le général Feaugas fit le point des activités en cours de la Koumia. Abordant évidemment en premier lieu la question du musée, il indiqua que les choses n'avaient pratiquement pas évolué depuis l'exposé qu'il avait présenté au congrès de Caen; le silence persistant du Conseil général du Maine-et-Loire renforce son espoir de pouvoir rester dans les lieux jusqu'en 1994, fut-ce au prix d'une cohabitation avec le musée projeté par le département.

Il donne ensuite les grandes lignes du programme du congrès de 1989 et souligna l'accueil très cordial et coopératif de la direction du Centre culturel de l'Ouest à Fontevraud rencontré la veille. Enfin il invita ceux qui seraient présents à Paris le 18 octobre à prendre part au dîner devant suivre au Cercle Napoléon la réunion du conseil d'administration.

Avant de quitter Montsoreau, chacun — ou presque —, effectue une visite pèlerinage au 1<sup>er</sup> étage et peut admirer le remarquable état dans lequel se trouve le musée, enrichi continuellement par les dons qui lui parviennent.

Détail amusant, cette réunion a permis à deux enfants qui jouaient ensemble en 1933 dans leurs maisons voisines à Rabat de se retrouver dans le château... cinquante-cinq ans plus tard!

## Ouest

### COMPTE RENDU DE LA REUNION

Remise à plusieurs reprises en raison des multiples activités de notre président national, la réunion de l'Ouest s'est finalement tenue le 6 novembre par un soleil clair et beau dans la propriété bretonne de Jean-Yves et Véronique de Trogoff, membres de l'Association des descendants.

La journée avait commencé par la visite de l'abbaye de Saint-Sauveur à Redon, où la messe était célébrée, heureuse coïncidence, par un ancien du 1<sup>er</sup> R.T.M.

Autour du général Feaugas, qui avait fait le déplacement de Paris, se sont retrouvés 33 convives dont 29 membres de la Koumia. Nous avons eu le plaisir de retrouver Mmes Blankaert, Flye-Sainte-Marie, Fournier-Foch, Girard et Guignot, le général et Mme de Coux, MM. et Mmes Chatras, Espeisse, Fauque, Gentric, Millières, Pichot, MM. Jousset et Thet, ainsi que Mme Lemaire, amie des goums.

Autour d'Antoinette-Marie Guignot, toujours présente, s'étaient regroupés M. et Mme Dethomas (Emmanuelle Guignot), M. et Mme de Trogoll (Véronique Espeisse), Mme Dubosc (Nadine Gauthier).

Les conversations furent animées. Chatras et Fauque ne s'étaient pas vus depuis cinquante ans et avaient beaucoup de choses à se dire. Autour de Mme Girard dont le mari avait été à Skoura avant guerre, fut évoquée la figure du caïd Saïd ou Mohand des Aït Seghouchen, bien connu par le général Feaugas, M. Espeisse, M. Fournier, M. Thet et M. Millières qui a eu la lourde tâche de brûler les archives de Boulmane.

N'avaient pu participer à la réunion et s'étaient fait excuser : M. d'Agon de la Contrie, le général et Mme Taureau, Mme Boissard, MM. Charles et Hubert Boivin, Mme Grassin, M. Bavu, M. Gougand, M. Plaut et M. Lafaye (ami) ainsi que M. Jobbe-Duval, reparti dans le Midi.

# CARNET

## NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- France Le Floch, le 2 août 1988, fille de M. et de Mme Jean-Luc Le Floch (née Frédérique de Roquette-Buisson), quatorzième petit-enfant du secrétaire général et de Mme Jean de Roquette-Buisson.
  - Paule-Emilie Dujour, le 1<sup>er</sup> octobre 1988 à Paris, septième petit-enfant du général Vautre.
  - Romain Chaumaz, le 18 octobre 1988, fils du docteur et de Mme Michel Chaumaz, petit-fils du chef de bataillon et de Mme Louis Chaumaz.
- La Koumia est heureuse de féliciter les heureux parents et grands-parents.

## MARIAGE

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :

- Mlle Alice de Louvigny, fille de M. et de Mme Robert de Louvigny, avec M. Alain Pumir, le 15 octobre 1988 en l'église Saint-Séverin à Paris.
- Nos félicitations aux nouveaux époux.

## DÉCÈS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- l'adjudant-chef (E.R.) Paul Thoumire, le 23 octobre 1988 à Juan-les-Pins, le commandant Merlin représentait la Koumia à son inhumation le 25 octobre 1988 à Carnoux-de-Provence;
- Jean-Eugène DEPASSE, le 25 septembre 1988 à Villers-Farlay (Hauts-de-Seine);
- le chef de bataillon (E.R.) Geoffroy de Cacqueray de Valmenier, ex-adjoint du général Guillaume le 15 novembre 1987;
- l'adjudant-chef Jean Sautret, le 16 novembre 1988 à Tours, l'inhumation a eu lieu le 18 novembre à Charly-sur-Marne. Le général Jarrot et Mme Pasquier représentaient la Koumia à la levée du corps;
- le colonel Gérard Le Chatelier, le 1<sup>er</sup> mai 1987 à Saint-Jorioz (Haute-Savoie);
- Robert Salles, le 3 juin 1988.
- le médecin-colonel Louis Vaudin, le 17 novembre 1988 à Fréjus (Alpes-Maritimes);
- Charles Cathelin, ancien du 3<sup>e</sup> G.T.M., le 2 décembre 1988 à Lyon;
- Ernest Marrochi, le 2 décembre 1988 à Perpignan;
- le lieutenant-colonel André Lugand, le 21 novembre 1988 à Paris.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

## PROMOTIONS - DISTINCTIONS

- Le général Gilles Baudoin a été promu commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur par décret en date du 8 août 1988. Il a reçu cette décoration à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr - Coëtquidan, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la sortie de sa promotion.
- Le général Emile Vautrety a été promu commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.
- Le chanoine Paul Grasselli, ancien curé de Berkane, ex-sergent au 19<sup>e</sup> goum a été promu «Chapelain de Sa Sainteté» par le secrétariat d'Etat du Vatican, à la demande de S.E. Hubert Michon, archevêque de Rabat pour son activité multiforme au Maroc et surtout à Berkane pendant vingt et un ans.
- Depuis le dernier bulletin le docteur Henri Dupuch a obtenu de nouveaux prix littéraires :
  - une médaille d'or de l'Académie internationale de Lutèce pour un *Essai littéraire*,
  - le prix «Alexis-Carrel» de la Renaissance aquitaine pour un ouvrage de philosophie scientifique : *De la science aux livres sacrés*,
  - enfin, pour la deuxième année consécutive, le prix «Césaire-Pavèse», de l'Union mondiale des écrivains-médecins, qui lui a été remis à Sant Stefano Beldo (Italie) le 28-8-1988.
- Le major Michel Fournier (D) nous a fait part de sa nomination au grade de major à compter du 15 juillet 1986 (recrutement par concours).
- Robert Coudry, vice-président des descendants, a été promu chef de bataillon de réserve.

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus et nommés.



## IN MEMORIAM

### Le général de corps d'armée Maurice Durosoy

Le 24 septembre 1988, le général Maurice Durosoy mourait au château de Hautefort, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Avant de retracer sa brillante carrière, sachons qu'il incarnait pour tous ceux qui l'ont connu depuis sa mise à la retraite la mémoire du maréchal Lyautey, de sa pensée, de son œuvre, qu'il se dévoua de toute son âme à la défense de nos anciens compagnons d'armes du Maghreb pour qu'ils puissent bénéficier des droits qu'ils avaient acquis en servant les armes de la France. Officier de cavalerie fidèle à son style, à ses traditions, à sa geste, il voulait que son arme soit la meilleure au service des techniques nouvelles, généreuse, forte et puissante dans le corps blindé de notre armée d'aujourd'hui et de demain.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 4 octobre 1915, à l'âge de dix-sept ans, au 2<sup>e</sup> hussards, il y est successivement nommé brigadier, maréchal-des-logis et passe comme aspirant au 1<sup>er</sup> chasseurs à cheval. Le 1<sup>er</sup> août 1916, il est blessé et cité. Le 12 décembre 1917 il est affecté au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique, il y est nommé sous-lieutenant à titre définitif le 19 avril 1918 et sert avec son régiment à l'Armée d'Orient.

En 1920, il passe à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr puis à l'Ecole d'application de la Cavalerie à Saumur, il est lieutenant. Le 23 septembre 1921 le lieutenant Durosoy est affecté au Maroc. Une nouvelle carrière s'ouvre pour lui : il appartient depuis le 7 janvier 1922 au service de renseignements des Affaires indigènes de ce territoire et est affecté au poste avancé de Tazouta. Il fera partie avec Bournazel de ces commandants de goum dont l'action coordonnée par l'autorité du capitaine Schmitt contribuera à la pointe du combat à enrayer les attaques rifaines, s'efforçant par leur rayonnement, leur audace, leur courage à maintenir les tribus hors de la dissidence. Attaqués par les réguliers d'Abd el Krim, ils renseigneront le commandement, sauveront les postes attaqués puis la crise passée pénétreront chez l'adversaire pour pacifier les tribus par leur tact et leur sens politique. Le lieutenant Durosoy est deux fois cité et promu chevalier de la Légion d'honneur le 30 décembre 1924 pour les titres exceptionnels qu'il vient d'acquérir pendant ces trois années. C'est le maréchal Lyautey qui lui remettra la croix le 1<sup>er</sup> janvier 1925 à la Résidence.

Le maréchal, qui avait connu son père, alors intendant général, suit et apprécie son action. Il l'affecte à son état-major particulier. Le lieutenant Durosoy devient le fidèle entre les fidèles jusqu'à la mort du maréchal. Celui-ci lui confie son amertume devant l'ingratitude voulue du pouvoir. Combien sombres ont été les heures du départ du Maroc et du retour en France. Cependant, Lyautey est réconforté par l'estime mani-

festée de manière souvent émouvante par le souverain du Maroc, le Maghzen, la colonie française, l'Angleterre et l'Espagne.

Durosoy récolte alors, réunit, inscrit dans sa mémoire les récits de Lyautey sur son action passée, ses idées sur le destin de notre empire, sur celui du Maroc, sur la vie politique de notre pays, sur la situation internationale, sujets de vives inquiétudes pour ce chef prestigieux, à la vaste culture, au courant de tout, conservant des contacts avec le monde des lettres, de la diplomatie et des responsables de notre pays. Lorsque le gouvernement confie au Maréchal l'organisation de l'Exposition coloniale de 1931 celui-ci dirige l'édification de cette œuvre sans égale. Les visiteurs sont surpris par la magnifique réalisation de cette pittoresque ville aux cent visages, construite au-delà de la porte Dorée par celui que l'on nomme déjà «le Bâtitteur d'empire», synthèse aux yeux du monde de l'œuvre de civilisation entreprise outre-mer par tous ceux de chez nous, administrateurs, missionnaires, militaires, entrepreneurs, savants qui avec tout leur cœur travaillèrent pour le bien des populations dans le respect de leurs traditions et de leurs coutumes.

Assistant aux derniers moments du maréchal, il accompagnera sa dépouille sur la terre marocaine dans le mausolée dessiné et prévu par le créateur du Maroc moderne. Quand, en 1964, la page de notre présence au Maroc sera tournée, le général Durosoy sera auprès du cercueil depuis Rabat jusqu'au dôme des Invalides où le maréchal repose désormais dans la chapelle faisant vis-à-vis de celle où est édifié le tombeau du maréchal Foch.

Capitaine depuis le 25 juin 1930, il entre à l'École supérieure de guerre le 23 octobre 1934. A sa sortie il est affecté au 18<sup>e</sup> de dragons et, deux ans après, à l'état-major de la 2<sup>e</sup> région militaire. Il est envoyé ensuite à la mission militaire du Brésil comme attaché militaire près de l'ambassade de France. Il y sera nommé chef d'escadron en décembre 1939, promu officier de la Légion d'honneur le 25 octobre 1941 et lieutenant-colonel en mars 1943. Le mois suivant, il rejoint le 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique; lequel donne naissance au 2<sup>e</sup> cuirassiers, dont il prend le commandement le 30 août 1943.

Il débarque le 16 août 1944 en France et sous ses ordres son régiment sera désormais au combat et souvent à l'extrême pointe de la 1<sup>re</sup> armée française. Ainsi, à la prise de Marseille il appuyait les différents groupes de tabors marocains. Il brise les résistances allemandes au Luc, à Aubagne et s'empare de la basilique Notre-Dame et de l'ouvrage de l'Angelus. Le 5 septembre il est à Chalon-sur-Saône, libère Beaune le 8, s'empare le 13 de Langres. Il entre en Alsace le 20 novembre, libère Altkirch. Pendant la campagne d'Alsace ses escadrons, du 20 janvier au 9 février 1945 mènent l'assaut contre les cités au nord de Mulhouse et le 6 février il franchit de vive force l'Ille et le canal de la Hardt pour atteindre le Rhin. Il se couvrira de gloire pendant la campagne d'Allemagne et arrive en tête de l'Armée française à Ulm le 23 avril 1945.

Le colonel Durosoy, nommé à ce grade depuis le 25 janvier 1945, a gagné pour ces différentes actions d'éclat cinq citations. Il est promu le 10 juillet 1946 commandeur de la Légion d'honneur. Il sera durant de longues années l'animateur de l'Amicale des anciens de son 2<sup>e</sup> cuirassiers et deviendra son président d'honneur. Il sera citoyen d'honneur de Langres et d'Altkirch.

Depuis le 28 janvier 1946, il commande l'École d'application de l'Arme blindée Cavalerie où, le 20 février 1947, il reçoit ses étoiles de général de brigade. Sous son impulsion, l'École s'adapte à ses nouvelles missions et accueille la très nombreuse promotion d'officiers élèves sortant de Coëtquidan pour la plupart ayant eu l'expérience du feu. Jusqu'à la fin de sa vie il aimera cette école, soucieux de son style, de la qualité des formations qu'elle dispense, de sa réputation, en un mot de son prestige.

Mais en juin 1947, le général Juin, nommé Résident général de France au Maroc, l'appelle pour diriger son cabinet militaire à Rabat, ils avaient servi ensemble dans l'équipe du Maréchal Lyautey en 1925. L'année suivante, il est nommé attaché militaire à Londres, puis en 1949, chef de la délégation militaire permanent de l'Europe occidentale. Il quitte cette fonction en mai 1952 pour prendre le commandement de la 6<sup>e</sup> division blindée au mois de juillet et au mois de 1952 est promu général de division. Il commande la 3<sup>e</sup> région militaire le 20 août 1955 puis est appelé comme inspecteur général et commandant désigné de la défense intérieure du territoire. Le 1<sup>er</sup> février 1957, promu général de corps d'armée, il est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre des forces armées. Il sera maintenu dans ces deux fonctions jusqu'à la fin 1958, ayant atteint la limite d'âge de son grade trois mois avant.

En août 1956 il avait été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Le général Durosoy avait aussi reçu le Mérite militaire chérifien, il était grand croix du Ouissam Alaouite chérifien et était titulaire de plusieurs ordres étrangers. Il a paru utile de rappeler dans le détail cette remarquable carrière car ceux qui étaient habitués à le rencontrer depuis trente ans, jeunes ou moins jeunes, pouvaient se demander pourquoi tous les anciens marquaient tant de déférence à cet officier général en retraite toujours élégant qui leur répondait avec tant de gentillesse et d'amabilité.

Pendant les trente dernières années de sa vie, le général Durosoy se dévoua à plusieurs tâches qu'il réussit à mener à bien grâce à sa ténacité et son habileté dans la négociation.

Il s'attache d'abord à la diffusion de l'œuvre et de la pensée du maréchal Lyautey par des conférences, des publications et des livres : *Lyautey, mon général*, chez Julliard, 1956, ouvrage couronné par l'Académie française; *Lyautey, homme de guerre, homme de paix*, aux Nouvelles Editions Latines; *Lyautey, Maréchal de France 1854-1934*, chez Lavauzelle, 1984 qui lui valut le prix des anciens combattants.

Elu le 21 janvier 1961 à l'Académie des sciences d'outre-mer au siège du général de Boisboissel, il assure la présidence de cette honorable compagnie. Dans cette fonction, sur sa proposition, accompagnée de celle du général Spillmann, il fait adopter une motion en faveur des anciens combattants invalides de guerre du Maghreb. C'est vers la même époque qu'il avertit le directeur du Musée de l'armée des problèmes que la succession de Pierre Lyautey allait poser à la fondation créée pour assurer le souvenir du Maréchal et éviter la dispersion de ses souvenirs conservés dans la propriété de Thorey. Pendant plusieurs années aucune solution ne paraît satisfaire les héritiers. Il fallut toute la ténacité du général Durosoy et sa diplomatie pour enfin attirer l'attention du Conseil général de la Meurthe-et-Moselle et des ministères concernés. Enfin ce sera grâce au talent et au dévouement du colonel Geoffroy qu'une association prenait le relais de cette fondation et parvenant à intéresser la France et le Maroc, achetait la propriété, les collections étaient sauvées. L'ensemble témoignerait de l'œuvre du Maréchal devant les visiteurs et deviendrait un centre de culture, centre de rencontres aussi pour ceux désireux de connaître le rôle du Maréchal dans la création du Maroc moderne.

Président du comité des Amitiés africaines pendant dix-sept ans le général Durosoy réussit à le maintenir en activité jusqu'en 1985, aidé par des collaborateurs qu'il avait l'art de choisir, tous ayant agi au Maghreb dans des postes parfois de haut niveau. Mais les charges de fonctionnement devenaient trop lourdes, malgré les démarches qu'il multiplia, il fallut accepter de mettre fin aux activités du comité. Pour les témoins de cette période, le général vivait un drame profond qui altéra sa santé. Avant la dissolution, il s'assura que le ministère des Anciens Combattants poursuivrait le versement des différentes pensions à nos anciens compagnons d'armes et à leurs ayants droit au Maghreb.

Tout en conduisant ces actions dans la ligne tracée par le maréchal Lyautey, le général Durosoy éditait un livre prestigieux à la gloire de l'École d'application de l'Arme blindée et de la Cavalerie de Saumur : *Saumur*, aux éditions GDL 1964. Il conclut par cette phrase : « Une école ne remplit pas sa tâche si elle se contente d'instruire sans former, de préparer sans éduquer, de proposer sans conclure. La noble mission de Saumur demeure de forger des caractères et de tremper les cœurs, de marquer quiconque a compté dans ses rangs des audacieuses et généreuses empreintes de l'esprit cavalier. »

Fidèle lecteur de notre revue, le général Durosoy suivait avec attention ses articles. Il restait en relation avec notre secrétaire général, auquel il avait remis récemment un album de photographies du Maroc de l'époque 1925 pour le Musée de Montsoreau.

Il avait gardé la nostalgie de ce que nous appelons entre nous « le vieux Maroc ». Nous aussi, même si nous ne l'avons pas connu, n'est-ce pas ?...

Général LE DIBERDER.

## Louis Maingault

Louis Maingault, adhérent depuis de longues années à la Koumia, vient de mourir dans sa propriété de la Barre près d'Orchamps dans le Jura.

Forte personnalité au caractère affirmé, important colon sur le plateau de Merchouch, il était l'ami des chefs zaër, premiers alliés de la pacification ; son frère aîné avait accompagné avec le caïd Boulmeur leur harka lors de la guerre du Rif, et avait été décoré de la médaille militaire sur le front des partisans, par le colonel Trinquet.

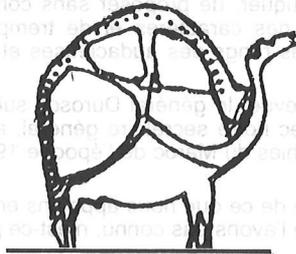
Mobilisé en 1939 à l'état-major des goums à Rabat, Louis Maingault, dès la fin de 1942, avait abandonné son « bled » pour se battre et faire toutes les campagnes de Corse, d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Autriche comme chef d'engin blindé, maréchal-des-logis, puis sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> peloton du 2<sup>e</sup> escadron du 4<sup>e</sup> régiment de spahis marocains. Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Bronze Star Metal, il avait été cité à l'ordre de l'Armée pour sa conduite héroïque. En particulier, en tête de l'exploitation de la victoire du Garigliano, il franchissait le carrefour d'Ausonia vers Espéria. Pendant l'action il avait blessé et fait prisonnier plusieurs Allemands dont un capitaine venu en Opel récupérer les cartes du P.C. de ce secteur de la ligne Gustav. Il fournit ainsi de très précieux renseignements à l'état-major du C.E.F. Presqu'au même moment par le feu de son arme et de celles de ses hommes, il protège le repli de la jeep du général Juin et celle du général Chambe dangereusement aventurées, les empêchant ainsi de tomber aux mains de l'ennemi.

Revenu sur ses propriétés, il donna l'exemple d'une agriculture moderne, soucieux d'améliorer les rendements en utilisant les meilleures techniques et devint pour beaucoup un modèle. Il connaissait la plupart de ceux, administrateurs ou militaires, qui se dévouaient à la création de la puissance du Maroc.

On imagine le drame qu'il vécut lorsque, ses amis marocains trahis assassinés, on le contraignit à quitter la terre que lui et les siens avaient si noblement mise en valeur. C'est alors qu'il organisa une collecte parmi les colons et les Français de cette région pour aider Mohamed, fils du vieux caïd des Zaïr Bou Amem, à s'installer en France à Eymet, au sud de Bergerac. Le fils de ce dernier devait être assassiné peu après le départ de son père.

Beaucoup d'entre nous eurent l'occasion de goûter la qualité de la vie qu'il avait su créer là-bas, tant son hospitalité était accueillante.

Nous assurons son épouse et sa fille que nos pensées resteront souvent près de lui.



# TRIBUNE DE L'HISTOIRE

## Les confins algéro-marocains :

l'avant-protectorat,

premier travail d'officiers des A.I. d'Algérie au Maroc

Une grande figure des A.I. d'Algérie : Henry de Castries

Les idées prémonitoires de Lyautey

### A) PREMIERS CONTACTS : LE TRAITE DE 1844

A l'est du Maroc, au-delà des derniers contreforts du Moyen Atlas, s'étend une zone aux limites imprécises, largement ouverte sur le Sahara. C'est une zone step-pique et désertique parcourue depuis l'Antiquité par des populations flottantes, insaisissables par des gouvernements réguliers. C'est dans cette zone que, au XIX<sup>e</sup> siècle, la France et le Maroc allaient commencer à avoir des contacts.

Au début de son intervention en Algérie en 1830, la France n'avait pas l'intention de s'étendre et d'administrer le pays. Le maréchal Clauzel avait pensé conserver les beys turcs avec une sorte de statut de protectorat. Ensuite, un émirat indépendant avait été créé en Oranie par le traité de la Tafna en 1837 pour Abdelqader, mais les attaques de celui-ci obligèrent la France à le pourchasser jusqu'aux limites du Maroc, et à entrer en contact avec ce pays. La présence d'Abdelqader fit que le premier contact se solda par quelques escarmouches entre troupes françaises et troupes marocaines autour d'Oujda en juillet 1844 et par le combat de l'oued Isly, non loin de là, le 13 août 1844.

Mais la paix fut rapidement rétablie par le traité de Tanger du 10 septembre 1844, complété par la convention de Lalla Maghnia du 18 mars 1845.

Ce traité délimitait la frontière marocaine depuis la mer Méditerranée jusqu'au Teniates Sassi (70 kilomètres au sud d'Oujda), mais pour la partie plus méridionale jusqu'au qsar de Figuig qu'il attribuait à la France, il déclarait qu'il s'agissait d'une zone ne servant qu'à des nomades et qu'il n'y avait pas lieu d'y fixer une frontière territoriale. Il se contentait d'indiquer les tribus et les qsour qui relevaient de chaque pays. Il reconnaissait à la France le droit de poursuite.

Les territoires proprement sahariens situés plus au sud n'étaient attribués à personne. C'est ce traité qui devait régler les relations de la France et du Maroc sur les confins algéro-marocains jusqu'à la signature du protocole du 20 juillet 1901.

### B) DU TRAITÉ DE TANGER AU PROTOCOLE DE 1901

#### a) à la frontière du Maroc oriental

Lorsque le problème d'Abdelqader fut réglé, la France se mit en mesure d'organiser une administration et fut amenée à créer un certain nombre de « bureaux arabes » et de postes militaires le long de la zone frontière.

Leur première mission fut de protéger les tribus algériennes qu'ils administraient contre les rezzou des tribus marocaines, qui étaient dans les habitudes séculaires de ces populations nomades. Cela se traduisait par des expéditions militaires punitives, conformes aux termes de la convention de 1845. Mais surtout les officiers du service des Affaires indigènes d'Algérie furent amenés à étudier ces tribus marocaines, à prendre des contacts, à accumuler des renseignements de tous ordres, même sur des régions marocaines fort éloignées, à commencer à ébaucher une doctrine d'action sur les tribus marocaines, doctrine qui s'élabora peu à peu, et qui sera celle de Lyautey, celle que Lyautey donnera aux Affaires indigènes du Maroc.

Il n'est pas possible de suivre l'élaboration de cette doctrine car cela s'est fait sur le terrain à propos de problèmes particuliers de la vie de tous les jours posés par des populations très différentes les unes des autres. Chaque officier réagissait à sa façon, suivant son tempérament et ses convictions. On peut citer une petite anecdote qui peut paraître insignifiante et qui pourtant a sa valeur car on y trouve déjà cette règle qui plut tant à Lyautey : attirer et non s'imposer. En juin 1859, le capitaine Colonieu, du bureau arabe de Géryville, était en tournée de reconnaissance dans la zone frontalière, lorsque les représentants de deux tribus nomades marocaines, les Mehaya et les Beni Mathar, vinrent le saluer et lui demandèrent d'arbitrer un différend qui les opposait au sujet d'un terrain de culture. Et il réussit à trouver un arrangement qui concilia les deux parties, ce qui lui fit une réputation de juste et de sage parmi les tribus.

Il faut surtout citer Henry de Castries, qui eut incontestablement une influence considérable, que Lyautey appela son « maître » et son « ami » et qu'il fit venir auprès de lui dès qu'il fut nommé résident général de France au Maroc. (1)

En 1873, à l'âge de vingt-deux ans, il fut affecté comme lieutenant aux Affaires indigènes d'Algérie, et il fut envoyé aux postes les plus avancés vers le Sahara et vers le Maroc : Aflou, Sebdo. Il fut tout de suite enthousiasmé par ce métier et il se lança avec acharnement à l'étude du pays et des hommes, et d'abord l'étude de la langue arabe, devenant bientôt un excellent arabisant au point d'être surnommé le « taleb ».

Les menus détails quotidiens de l'administration lui donnaient des occasions de contact lui permettant de mieux étudier les hommes, et aussi de leur apporter ce qu'il pouvait pour améliorer leur situation. Par exemple au poste d'Aflou, autour d'un médiocre puits, il avait réussi à créer un petit jardin potager où il faisait pousser des plants et des graines que lui envoyait sa mère, pour introduire de nouvelles cultures vivrières.

Mais son travail le plus important consistait en ces audiences où affluaient tous ceux et toutes celles qui, dans toutes sortes d'affaires criminelles, civiles, ou même familiales ou conjugales, demandaient un juge ou un arbitre. Ces audiences officielles ne lui suffisaient pas. Il avait organisé un centre d'accueil, offrant à tous la plus large hospitalité, et il y passait de longues heures à écouter et à converser, accumulant une masse de renseignements sur les sujets les plus divers. Dès qu'il le pouvait il partait pour de longues tournées, pour suivre le plus loin possible les nomades, vivre de leur vie pendant quelques jours dans l'amitié et la confiance. Il profitait de ces tournées pour se livrer à des travaux topographiques dans lesquels il excellait, au point qu'à un moment de sa carrière militaire il fut affecté, un peu malgré lui, au service géographique. Et c'est d'ailleurs au cours d'une mission topographique en 1882 dans la zone frontalière qu'il se distingua brillamment au combat du Chott Tigrî, car ce pacificateur savait bien se battre s'il le fallait, ce que les indigènes apprécèrent en connaisseurs. Mais pour éviter les combats il n'hésitait pas à aller très loin. Il apprit un jour qu'une tribu s'appretait à partir en dissidence en zone marocaine. Il s'y rendit avec une petite escorte comme s'il s'agissait d'une tournée de routine. Bien que fort ennuyés, les notables le reçurent selon la politesse traditionnelle et le lendemain, lorsqu'il faisait ses préparatifs de départ, toujours selon les règles traditionnelles, il lui demandèrent de prolonger son séjour. Il fit semblant d'être charmé, et, après avoir renvoyé son escorte, il resta. Il resta un jour, deux jours, une semaine, deux semaines. La nuit il entendait près de sa tente les conciliabules et les discussions de ceux qui voulaient l'égorger et de ceux qui s'y opposaient au nom des lois sacrées de l'hospitalité. Mais au bout de deux semaines le plan préparé pour partir en dissidence n'était plus valable et la tribu ne partit pas !

(1) Lorsque H. de Castries mourut en 1927, le maréchal Lyautey tint à assister à ses obsèques au cours desquelles il prononça un discours dans lequel il dit : « Nous nous étions senti attirés l'un vers l'autre par une sympathie, devenue vite une de ces belles amitiés de l'esprit et du cœur que les années ne firent que fortifier... je ne cessai de le suivre, de lire ses beaux travaux sur l'Islam, de le regarder comme un maître. »

Fervent catholique, il allait vers l'Islam avec une chaude sympathie et un profond respect. Il était très impressionné par la ferveur religieuse des musulmans et il recherchait la société des lettrés et des personnages religieux parmi lesquels il se créa des amitiés solides. Mais la fréquentation sporadique de tribus marocaines provoqua chez lui un intérêt passionné pour le Maroc et ses habitants. Par ses contacts avec des nomades il rassembla une masse considérable de renseignements qu'il exploita avec une incroyable maîtrise. Dans le *Bulletin de la Société de géographie* il publia, en 1880, une « Notice sur la région de l'Oued Draa » avec une carte au 1 / 100.000 et en 1882 des « Notes sur Figuig » avec un plan de Figuig au 1 / 100.000 et une carte des environs au 1 / 200.000 qui laissaient admiratifs ceux qui, bien plus tard, ont connu de près ces contrées. En 1886, le Service géographique de l'armée édita même une carte de la région de Fès au 1 / 200.000 « dressée sur les levées par renseignement du capitaine H. de Castries ».

En 1903, H. de Castries quitta l'armée mais n'en continua pas moins à poursuivre ses études sur le Maroc et sur l'Islam. Et, en 1912, le général Lyautey, dès qu'il fut nommé résident général au Maroc, l'appela auprès de lui et lui confia la création du Service historique du Maroc, qui fut rattaché à la direction des Affaires indigènes. H. de Castries y fit une œuvre considérable et l'anima jusqu'à sa mort en 1927.

## b) au Sahara

La convention de 1845 ne parlait pas du Sahara. Or, pour protéger ses administrés contre les pillards nomades, la France se trouva amenée à pousser peu à peu son occupation vers le sud. En 1853, elle occupa Laghouat et Géryville (El Bayadh), et se trouva directement confrontée aux problèmes sahariens, très différents de ceux qu'elle avait connus plus au nord. La situation était extrêmement complexe. Dans les oasis, les qsouriens étaient divisés en plusieurs partis.

Les nomades, Touareg, Chaâmba, Doui Menia, Oulad Jrir, Beraber (Aït Khebbach), et autres, profitaient de ces divisions pour dominer les oasis, ce qui leur donnait une occasion supplémentaire de se battre entre eux conformément à leurs traditions séculaires. A défaut des oasis, les tribus du nord pacifiées et administrées par la France étaient des proies tentantes, sur lesquelles ils exécutaient des rezzou fructueux.

Dans les oasis, de nombreux chorfa et mrabtin rivalisaient et s'activaient dans des politiques compliquées. Enfin, bien qu'il n'en fut pas question dans la convention de 1845, le makhzen chérifien considérait toujours que les oasis Touat et du Gourara dépendaient de son gouvernement depuis les Saâdiens. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait entretenu des gouverneurs locaux, mais le dernier, en 1795, n'avait pas été remplacé et le pays vivait dans une indépendance et une anarchie totales. De temps en temps le makhzen envoyait par quelque messenger, une lettre qui était lue courtoisement et qui n'avait pas de suite. Pour essayer de protéger les populations contre les rezzou des nomades, les troupes françaises, au début très mal adaptées à ce genre d'opérations, s'épuisaient avec de maigres résultats. Les officiers des Affaires indigènes du bureau arabe de Géryville s'efforçaient de se renseigner sur le pays et les hommes.

Tout d'abord ils ouvrirent largement le marché de Géryville aux qsouriens qui n'avaient pas d'autre débouché pour vendre leurs dattes, et qui s'y approvisionnaient en produits venant du Nord. Et c'était une occasion de « parler ». Ensuite, ils s'efforcèrent, avec plus ou moins de succès, de prendre des contacts par l'intermédiaire des personnages religieux, en particulier les Oulad Sidi Cheikh et Chorfa d'Ouezzan.

Enfin, peu à peu, ils prirent l'habitude de faire des tournées pacifiques de plus en plus lointaines et, en 1861, le capitaine Colonieu, dont on a déjà parlé à propos de la frontière du Maroc oriental, put visiter le Gourara sans incident.

Mais la situation était toujours aussi instable. De plus en plus le Sahara et les oasis servaient de refuge à tous les agitateurs chassés d'Algérie : en 1869 l'insurgé Bou-Choucha, en 1872 Si Kaddou ben Hamza et surtout, à partir de 1882, le fameux Bou Amama.

L'agitation grandissait. En 1886, le capitaine Palat, du bureau arabe de Géryville, avait fait un séjour de plus d'un mois au Touat avec seulement deux moghaznis, opérant des levés topographiques, sans incidents. Sur le chemin du retour, il fut assassiné, probablement par des hommes de main de la zaouia Senoussia, foncièrement hostile à notre pays comme à tous les « infidèles ». Ces désordres avaient fait

l'objet d'interventions du ministre de France à Tanger auprès des souverains chérifiens, qui avaient envoyé aux qsouriens des lettres, aux termes d'ailleurs assez équivoques, qui n'avaient rien changé.

Moulay Hassan fit une tentative pour rétablir la souveraineté du makhzen sur le Touat. En 1891 il y envoya un âmel, Ahmid bel Lahsen el Dlimi. En 1893, il partit à la tête d'une importante mehalla, mais les troubles du nord du Maroc ne lui permirent pas d'aller plus loin que le Tafilalet. La présence de gouverneurs chérifiens ne changeait rien à la situation, qui devenait insupportable. Il était évident que le makhzen chérifien était incapable d'exercer sa souveraineté sur la région. L'attaque de la mission Flamand en décembre 1899 provoque l'occupation des oasis par les autorités françaises. Il y avait alors deux pachas marocains. L'un, Mohammed ben Aâmeur el Marrakchi, pacha des Séfian, repartit au Maroc, et l'autre, Idriss ben el Kouri ech Cheradi, après un petit baroud d'honneur, s'en remit à la colonne française le 15 mars 1900. (2)

La révision du traité de 1844 s'avérait indispensable. Des négociations s'engagèrent et aboutirent à la signature d'un protocole d'accord à Paris le 20 juillet 1901 entre le ministre français Théophile Delcassé et l'ambassadeur plénipotentiaire marocain Sidi Abdelkrim ben Siiman.

### C) DU PROTOCOLE DE 1901 AU TRAITÉ DE PROTECTORAT DE 1912

#### a) la situation des confins à l'arrivée de Lyautey

Le protocole du 20 juillet 1901 fut précisé sur le terrain par une commission mixte dirigée du côté français par le général Cauchemez et du côté marocain par Sidi Mohammed el Guebbas. Elle rédigea un accord signé du 25 avril 1902 et ratifié par le makhzen le 16 décembre 1902. Ces textes prévoyaient une concertation permanente entre les autorités françaises et marocaines et le fonctionnement d'une police mixte dans la zone frontalière. Ils ne fixaient toujours pas une frontière précise au sud de Teniat el Sassi. Ils indiquaient approximativement une ligne sur laquelle les Marocains pouvaient établir des postes de garde et de douane, et une deuxième ligne sur laquelle les Français pouvaient en faire autant. Entre ces deux lignes ils instituaient une zone de commune juridiction. Le rôle des officiers des Affaires indigènes allait être très important.

En fait, en raison de la situation intérieure du Maroc, ceux-ci seraient amenés à exercer leur action sur les tribus marocaines bien au-delà de cette zone. Dans la partie méridionale le makhzen chérifien n'avait jamais pénétré et les tribus nomades vivaient comme toujours dans une indépendance absolue.

A Figuig, en 1883, à la demande du gouvernement français, Moulay Hassan avait nommé un pacha. Mais son autorité ne dépassait pas les limites du qsar qu'il habitait et il ne se maintenait qu'en se faisant oublier. En 1903 le gouverneur général de l'Algérie était en tournée non loin de Figuig, lorsque son escorte fut attaquée par un parti de « Beraber » qui, vigoureusement repoussé, se réfugia dans la palmeraie. Les troupes françaises allèrent l'en chasser sans que le pacha ait pu intervenir.

Au nord, un âmel marocain résidait à Oujda. Moulay Hassan y était même venu en 1883. Mais, depuis ce moment la situation s'était complètement dégradée. En 1902, le rogui Bou Hamara avait occupé Taza et coupé de Fès le Maroc oriental qui, pratiquement, se ralliait à lui. En 1903, il s'empara d'Oujda. L'aâmel Si Ahmed ben Kerroum et Moulay Arafah, oncle du sultan, qui y commandait une mehalla chérifienne, ne purent que se réfugier à l'abri des troupes françaises à Lalla Maghnia. Dans l'esprit des accords franco-marocains, des bateaux français transportèrent les troupes du makhzen, encadrées par des officiers français de la mission militaire, dirigées par le

(2) Après la prise d'In Salah par les troupes françaises, le sultan Moulay Abd el Aziz le dernier jour du mois de ramadan 1317 (31 janvier 1900) :

« Et ensuite, est parvenue à notre seuil chérifien ta lettre... rendant compte que des sujets français ont attaqués les gens d'In Salah... et se sont installés dans le qsar. Cette nouvelle nous était parvenue avant l'arrivée de ta lettre. Nous avons ordonné à notre représentant à Tanger, El Hadj Mohammed Torrès, de demander à leur représentant de faire cesser ces actes.

Maintenant, établis-toi en cet endroit avec les principaux de tes administrés et entre en pourparlers avec le chef de ceux qui occupent In Salah. Pour nous, nous tenons encore nos accords avec eux : un coup d'ongle n'excuserait pas la rupture des traités. J'écris au serviteur Mohammed ben Amor el Marrakchi dans le même sens. »



**le plus «*koumia*» des groupes de  
compagnies d'assurances**

1, Rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG  
48 - 50, Rue Taibout - 75009 PARIS  
78, Route de Paris - 69260 LYON - CHARBONNIERES

**Henry ALBY**

Secrétaire Général Adjoint

"Bordeneuve"

31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

**Pierre SALANIÉ**

Agent Général

BP 102

46002 CAHORS CEDEX

**Michel LEONET**

Président Directeur Général du groupe  
Rhin et Moselle

STRASBOURG

**Bernard MERLIN**

Secrétaire Général E.R.

5, Rue Magdebourg

75116 PARIS

**André FEAUGAS**

Inspecteur Général E.R.

"Le Méjean"

Pessac - sur - Dordogne  
33890 GENSAC

**Maurice DUBARRY**

Directeur Adjoint E.R.

"La Grande Candelle"

Allée des Pins - 13009 MARSEILLE

**Renaud ESPEISSE**

Sous-Directeur Honoraire

Le Plessis Breton

35420 ST GEORGES DE REINTEMBault

# LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique

Décret du 26 février 1958, « J.O. » du 1<sup>er</sup> mars 1958

## SECRETARIAT

GÉNÉRAL :

14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS

TÉL. : (1) 48.74.52.93

SECTION : .....

## BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille : .....

Marié, père de famille : nombre d'enfants : .....

Prénoms et dates de naissance des enfants mineurs : .....

Situation militaire ou profession : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Derniers grades aux G.M.M. : .....

Unités des goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années : .....

Décorations : .....

A ..... le ..... 19.....

Signature :

Cotisation annuelle : 150 F (comprenant l'abonnement au bulletin).

Cotisation seule : 50 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : KOUUMIA 8813-50 V PARIS.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.  
Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.



# Avec Cetelem, vos projets ont de la suite dans les idées !

75 agences Cetelem à votre service. Des solutions-crédit pour tous les projets, pour tous les budgets. Souplesse, rapidité, simplicité: Cetelem, c'est une agence près de chez vous, en permanence à votre écoute.

## A renvoyer à :

Cetelem - Libre réponse N° 604 92  
92529 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

(Ne pas affranchir votre enveloppe).

**Oui,** je désire connaître l'adresse et le téléphone de mon agence Cetelem sans engagement de ma part.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif) \_\_\_\_\_



**cetelem**  
Le crédit et beaucoup plus

capitaine Larras, de Tanger à Nemours où elles reçurent toute l'aide nécessaire pour leur permettre de réoccuper Oujda et d'y établir un nouvel aâmel, Si Ahmed er Rekina, sans que les troupes françaises interviennent directement.

Mais la situation ne s'améliorait pas. L'agitateur Bou Amama, qui avait soulevé tout le sud, vint se mettre au service du rogui, qui s'était réplé sur la casbah de Msoun d'où il annonçait une nouvelle marche sur Oujda. Le 18 septembre, Si Ahmed er Rekina demanda officiellement aux autorités françaises de tenir deux bataillons et 500 cavaliers prêts à entrer à Oujda dès qu'il le demanderait.

En face d'une situation aussi trouble et aussi complexe, les autorités françaises réagissaient sans méthode, comme elles pouvaient, recevant de plus en plus du gouvernement de Paris des directives contradictoires. Tantôt il n'était question que de grosses opérations militaires en zone marocaine, tantôt au contraire il fallait se cantonner dans une passivité absolue derrière une ligne de postes échelonnés de Mécheria à Igli sur la Saoura.

Mais, en septembre 1903, à la demande pressante du Gouverneur général de l'Algérie, Charles Jonart, le colonel Lyautey, promu général, prenait le commandement de la subdivision d'Aïn Sefra.

Lyautey avait déjà servi en Algérie comme lieutenant. Il y avait entendu vanter le capitaine de Castries que sa conduite au combat de Chott Gharbi avait mis en vedette, et il suivait ses travaux avec un vif intérêt. Au Tonkin et à Madagascar il avait servi sous le général Galliéni, dont il admirait beaucoup les méthodes de pacification qu'il était bien décidé à appliquer dans ses nouvelles fonctions. Notre propos n'est pas de faire l'historique de l'action de Lyautey dans les confins, qui a été fait bien souvent, mais, à travers quelques exemples de discerner des idées que l'on retrouvera dans la doctrine qu'il donnera au service des Affaires indigènes du Maroc.

## b) l'occupation de Colomb-Béchar

Dès qu'il eut pris son commandement, Lyautey se mit en mesure, dès 1903, d'occuper l'oasis de Béchar pour couvrir la région de la Zousfana contre les attaques des nomades. Il en confia l'exécution au commandant Pierron, que l'on retrouvera plus tard, au Maroc, et il est intéressant de noter quelques points des instructions qu'il lui donna le 11 novembre 1903 : tout d'abord, Béchar était réputé marocain (3), Lyautey précisait que l'opération devait se faire dans le cadre des accords de 1901-1902, et s'inspirer en tout point des principes de police mixte et d'accord avec le makhzen chérifien.

Il devait être créé un poste militaire à proximité de l'oasis mais non dans l'oasis, et, pour éviter toute contestation, il devait s'appeler non Béchar mais Colomb, en souvenir du colonel de Colomb qui avait longtemps servi dans la région. (4). Lyautey insistait sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'occuper un point mais une zone.

Pour l'action à mener sur les tribus nomades voisines, Lyautey distinguait les tribus de l'ouest de Béchar et les tribus du nord.

Les tribus de l'ouest, Doui Menia et Oulad Jerir, étaient réticentes, dominées par les Aït Khebbach et les Aït Alouan qui venaient du Tafilalet, mais elles n'étaient pas franchement hostiles. Les officiers des bureaux arabes avaient pris des contacts avec elles, en particulier par l'intermédiaire des Mrabtin de Kenadza, et certaines fractions s'étaient vraiment ralliées.

Vis-à-vis de ces tribus le but de l'installation devait être de constituer un centre d'attraction et non un « pôle de répulsion », et, non seulement de maintenir sur place les habitants qui s'y trouvaient mais encore d'y faire revenir ceux que les troubles avaient chassés.

Lyautey précisait : « Il faut que ces gens sentent que nous apportons chez eux la paix, que nous venons pour les protéger, et que les paisibles ont tout intérêt à venir s'installer à notre abri. »

Il importait de donner à cette installation une « orientation économique », en y organisant un marché, en y attirant les caravanes, en créant un mouvement d'affaires,

(3) Cela était d'ailleurs illogique, car Béchar se trouvait au milieu des territoires des Oulad Jerir et Doui Menia, tribus réputées algériennes.

(4) En particulier le commandant de Colomb, alors commandant du cercle de Géryville s'était distingué le 3 novembre 1859 dans un combat contre des Beni Guil.

« en donnant l'impression que nous n'apportons pas seulement des promesses de sécurité, mais aussi de prospérité matérielle ».

Au nord de Béchar, au contraire, l'attitude vis-à-vis des tribus, c'est-à-dire essentiellement les Beni Guil, ne pouvait être que très différente. Ceux-ci, en effet, étaient entraînés par Bou Amama et, malgré les tentatives d'approche des officiers des Affaires indigènes, ils montraient une hostilité que seule une action militaire pouvait entamer. C'est pourquoi Lyautey, dont tous les efforts tendaient à aboutir à une « solution pacifique et définitive », envisageait dans un premier temps une action militaire convergente par des troupes mobiles partant de Béchar, d'Aïn Sefra et de Mécheria.

Mais en attendant, et concurremment, il prescrivait de nouer des intelligences dans ces tribus, de pratiquer à leur égard une action politique de dissociation, de chercher ainsi à les détacher de Bou Amama, « à isoler les plus réfractaires, de manière à faire sentir à tous que, si nous sommes désormais résolus à ne tolérer aucune insulte, et en bonne posture pour les réprimer, nous sommes par contre toujours disposés à accueillir toutes les ouvertures et à aboutir à un *modus vivendi* pacifique ».

### c) la création du poste de Berguent

Bou Amama était donc le maître de la partie méridionale du Maroc oriental et nous avons vu que le rogui Bou Amama était le maître de la partie septentrionale, à l'exception de la ville d'Oujda et de ses environs où l'autorité du makhzen avait pu être rétablie grâce à l'aide française.

La jonction des forces des deux agitateurs risquait d'être extrêmement dangereuse pour le makhzen et pour les tribus algériennes. La limite approximative entre les zones d'influence de Bou Amama et du Rogui se situait dans la région de l'Oued Za. C'était là que se trouvait la zaouïa de Guefait dont les mrabtin entretenaient de longue date d'excellentes relations avec les autorités françaises. Cette région constituait le territoire de la tribu des Beni Mather avec qui les officiers du bureau arabe de Mécheria avaient depuis longtemps de nombreux rapports.

Les accords franco-marocains de 1902 avaient prévu la création d'un marché mixte au lieu-dit Ras el Aïn dans le haut Oued Za appartenant aux Beni Mathar. En vue de l'application de cette clause un « Traité » écrit fut conclu le 28 février 1904 entre la Jemaâ des Beni Mathar accompagnée par un personnage religieux, Si allal ben Cheikh, qui pour l'occasion disait parler au nom du gouvernement chérifien, et le capitaine du Jonchay commandant le cercle de Mécheria assisté du capitaine Toulat chef du bureau arabe de Mécheria.

Ce « traité », parfaitement conforme aux accords franco-marocains de 1902 n'avait qu'une portée locale et était destiné à la tribu des Beni Mathar. Cette tribu, et toutes les petites histoires que l'on connaît le montrent, n'avait pas de prédilection particulière pour Bou Amama ni pour le rogui, ni pour le makhzen. Mais elle savait que si elle se ralliait au rogui ou à Bou Amama elle risquait d'être razzinée par une méhalla chérifienne et que si elle se ralliait au makhzen elle serait certainement razzinée par les partisans du rogui ou de Bou Amama. Ce qu'elle voulait, c'était la protection d'une autorité sérieuse qui garantirait sa sécurité. Et, pour cela, il était prévu l'installation à Ras el Aïn d'une force militaire franco-marocaine, et que les Beni Mathar seraient placés sous la surveillance de l'autorité française en vue du maintien de la paix sur leur territoire.

Mais il était bien spécifié que la tribu affirmait son loyalisme et son obéissance à l'égard du makhzen.

Cette dernière clause fut toujours pour Lyautey une règle absolue. Chaque fois que ses officiers eurent à traiter avec une tribu marocaine, il était spécifié qu'elle reconnaissait l'autorité du makhzen. L'intervention de cette force militaire n'eut pas lieu tout de suite. Lyautey tenait à prendre toutes les précautions nécessaires et en particulier à s'assurer l'accord de l'aâmel d'Oujda Si Ahmed er Rkina par l'intermédiaire du capitaine Martin, de la mission militaire française qui était à Oujda. Er Rkina approuva l'opération et promit même d'envoyer à Ras el Aïn un caïd, avec un détachement et un drapeau. Mais ce détachement ne vint jamais.

Il était temps d'intervenir, car Bou Amama montait vers le nord. Sa pression se renforçait. Les Beni Mathar hésitaient. Une partie de la tribu allait rejoindre l'agitateur. Les mrabtin de Guefait commençaient à faire des avances au rogui !

Enfin, en juin 1904 un groupe mobile, commandé par le commandant Henrys, chef d'état-major de Lyautey se porta en avant, et, après une reconnaissance sur Mengoub

et le Chott Gharbi, il vint s'installer à côté de Ras el Aïn. Cela suffit pour faire rentrer les éléments des Beni Mathar qui étaient partis en dissidence et pour rassurer les mrabtén de Guefait. Si Ahmed el Rkina prit même l'initiative d'organiser une action commune contre Bou Amama. Celui-ci, tout en restant l'allié du rogui se sentait menacé par le groupe mobile et il commençait à regarder du côté des autorités françaises. Il envoyait une lettre datée du 30 Rebia 1322 au commandant Henrys, et son conseiller Dalbret en envoyait une au capitaine Lagrange chef de l'annexe d'El Aricha. Il refusa même au rogui de s'associer à lui pour monter une attaque contre Ras el Aïn. Le 4 juillet la mehalla de Si Ahmed er Rkina sortait d'Oujda pour attaquer Bou Amama pendant qu'une colonne française partait de Ras el Aïn pour le prendre à revers.

Mais la mehalla rentrait à Oujda le 5 sans s'être engagée car de nouveaux événements venaient de remettre tout en question. En effet, ce fut le début de ce que l'on pourrait appeler la période allemande de Moulay Abdelaâziz et toute collaboration avec le makhzen devint impossible. D'ailleurs les deux frères Moulay Abdelaâziz et Moulay Hafid entraient en guerre ouverte et le makhzen se disloquait complètement.

Malgré les mauvais procédés de Moulay Abdelaâziz et même quelques avances du rogui, les autorités françaises ne se départirent jamais de leur règle d'appliquer loyalement les accords de 1901-1902. Lyautey dut renoncer à ses projets d'opérations d'ensemble concertées avec les autorités marocaines, et, en revanche, il intensifia son action politique. Malgré des difficultés invraisemblables, il maintint son occupation de Ras el Aïn, ou, plus exactement, il créa à côté de Ras el Aïn un poste de police franco-marocain appelé Berguent, formé d'une base militaire et d'un bureau des Affaires indigènes qui allait jouer un rôle prépondérant. Le rôle de la base militaire était d'abord de protéger le bureau des Affaires indigènes et le fameux marché mixte prévu par les accords de 1902, et ensuite de faire quelques démonstrations à l'extérieur d'ampleurs limitées pour montrer la force afin d'avoir à s'en servir le moins possible. C'est ainsi, par exemple, que, certaines fractions Beni Guil ayant été signalées comme étant parties pour rejoindre Bou Amama vers Debdou, deux reconnaissances sortirent en même temps au début de décembre 1904, l'une de Berguent, l'autre de Fortassa Gharbia, firent leur liaison le 2 décembre à Tendirara parcoururent la région jusqu'à Matarka où Bou Amama avait campé quelque temps et rentrèrent dans leurs postes respectifs, où ils représentaient en permanence une menace pour les perturbateurs. Pendant ce temps les officiers des Affaires indigènes s'efforçaient de prendre des contacts dans les tribus, de disloquer les groupements hostiles en attirant certains éléments, en favorisant par des petits moyens les groupes ralliés. Ils alimentaient en munitions et éventuellement en armes, les fractions les plus sûres pour leur permettre de se défendre contre les rezzous des groupes hostiles et, au besoin, d'aller porter l'insécurité chez eux.

Le marché de Ras el Aïn fixé au jeudi (Souk el Khemis) constitua la pièce maîtresse du système. Tout en étant étroitement surveillé il était largement ouvert à tous, et tous les habitants de la région prirent peu à peu l'habitude de venir y porter leurs produits et y acheter ceux dont ils avaient besoin.

Son succès fut considérable. Dès le mois de juillet 1905, 26 commerçants, dont 8 Français de souche, 6 Israélites, venant de Debdou, ce qui est à noter, 8 Algériens et 4 étrangers divers y étaient installés dans des baraques. L'année suivante on en comptait plus de 50. Une piste carrossable était construite pour relier Berguent à El Aricha.

Dès le début un dispensaire avait été installé. Très vite fut ouverte une école franco-arabe. Et en 1906 il y fut ouvert un bureau de postes (dont la construction coûta 8.743 francs). Son succès fut tel qu'il porta ombrage aux commerçants espagnols de Mellila, ce qui est une belle confirmation. Dans le journal de Mellila *El Telegrama des Rif* du 31 mars 1907 un certain M. Pablo Vallesca écrivait un long article à ce sujet. Sa conclusion était : « L'ouverture du marché de Berguent signifie pour notre place la perte de nos meilleurs clients. La région de Debdou était celle qui faisait chez nous les plus forts achats. Aujourd'hui les tribus vont s'approvisionner au marché français ».

Le 17 décembre 1905, le commandant du groupe mobile de Berguent écrivait dans un rapport : « Ce mouvement commercial a pris une extension si sérieuse qu'il est pour nous un des meilleurs agents d'influence et que pour obtenir l'autorisation de fréquenter notre marché, des groupes jusque-là hostiles se sont décidés à faire droit à nos revendications. » C'est une belle illustration de la « méthode Lyautey ». Un des premiers résultats tangibles de cette méthode fut la soumission de Bou Amama. Le vieux rebelle qui agitait le sud oranais depuis plus de vingt ans s'était déjà senti

menacé par l'installation du groupe mobile à Berguent. (5) Mais surtout le succès de l'action politique menée à Colomb-Béchar sur les Doui Menia, les Oulad Jerir et les Beni Guil, et à Berguent sur ces mêmes Beni Guil et les tribus voisines tarissaient ses principales sources de recrutement. Il voyait sa troupe s'amenuiser rapidement. Toutes ses attaques cessèrent au cours de l'année 1906 et il envoya plusieurs lettres affirmant son désir d'entretenir de bonnes relations avec les autorités françaises. (6) Enfin, au début de 1907, il demanda l'aman qui lui fut accordé aussitôt, et il alla, avec l'accord des autorités françaises, finir sa vie bourgeoisement à Figuig.

Privé de l'appui de Bou Amama et voyant les tribus du Maroc oriental non seulement l'abandonner mais même attaquer ses partisans, le rogui, après avoir, sans succès, fait des avances aux autorités françaises, se retira dans le Rif. Peu à peu son mouvement se désagrégea et il finit misérablement en 1909.

#### d) Lyautey à Oujda

En fait, ni Moulay Abdelaâziz, ni Moulay Rafid, ni le rogui Bou Hamara ni les autres petits rouaga qui surgirent ici et là, n'avaient plus aucune prise sur les tribus. Tout le Maroc sombrait dans l'anarchie totale.

Conformément à la mission confiée à la France par la conférence d'Algeras, le 29 mars 1907, Lyautey, qui commandait la division d'Oran depuis le 9 décembre 1906, occupa sans incident Oujda. Cette opération était conforme aux accords de 1901-1902, qui prévoyaient la création d'un « haut commissaire » français et d'un « haut commissaire » marocain pour le règlement des questions de frontières et le fonctionnement de la police mixte. Lyautey fut donc nommé haut commissaire et le sultan fut mis en demeure de nommer de son côté un haut commissaire. Mais ce n'est qu'après deux ans d'atermoiements qu'il se décida à signer un accord daté du 4 mars 1910, qui stipulait que les confins algéro-marocains continueraient à être régis par les traités antérieurs, et il prévoyait quelques précisions supplémentaires :

1° Un haut commissaire marocain et un haut commissaire français seraient installés en permanence à Oujda et dans toute l'aâmalâ d'Oujda la nomination des caïds et autres fonctionnaires marocains ne se ferait qu'avec l'accord des deux hauts commissaires.

2° Les troupes françaises évacueraient l'âmalât d'Oujda, à l'exception de quelques postes, Berguent en particulier, indispensables à la sécurité de la frontière. Mais cette évacuation ne se ferait qu'après le règlement de quelques contentieux et lorsque les troupes françaises pourraient être relevées par des troupes marocaines à créer, formées de soldats marocains encadrés par des officiers et sous-officiers français ou algériens. Le commandant de ces troupes serait un Français.

3° Les fonctionnaires marocains chargés de la perception des impôts seraient assistés et contrôlés par des fonctionnaires français. L'accord prévoyait aussi qu'un groupe financier français consentirait un prêt important au makhzen. En fait, cet accord ne faisait qu'entériner les dispositions que Lyautey avait été amené par les circonstances à prendre. Sa politique et ses méthodes n'avaient pas varié.

Malgré la carence et la mauvaise volonté du makhzen, dès son arrivée à Oujda il s'était employé à renforcer l'autorité de l'aâmel avec qui il avait eu très vite d'excellentes relations. Vis-à-vis des tribus dissidentes sa tactique était toujours la même après une préparation politique, envoyer une forte colonne pour montrer la force afin de s'en servir le moins possible, créer une base solide qui devait être un centre d'attraction. La colonne était accompagnée par des officiers des Affaires indigènes qui s'efforçaient de mettre un peu d'ordre dans l'administration des tribus et de faire reconnaître la souveraineté du makhzen.

(5) Le 27 janvier 1906, sur l'Oued Nesly, le groupe mobile de Berguent intercepta un rezzou de Bou Amama, lui tua 12 hommes, fit 2 prisonniers, prit 22 fusils et récupéra 800 chameaux et tout le butin du rezzou.

(6) Le fils de Bou Amama, Si Tayeb, noua en 1906 des intrigues très compliquées entre le rogui et le makhzen. Il finit par se retrouver en prison à Fès. Comme il était algérien, donc ressortissant français, le consul de France intervint fermement. Il fut relâché et recueilli sur le territoire français. A la suite de cet acte de générosité, Bou Amama adressa la lettre suivante au Gouverneur général de l'Algérie :

« Louange à Dieu seul.

« Au très grand, très élevé, très honoré Monsieur le Gouverneur général de l'Algérie, que le salut soit sur vous, et qu'il parvienne jusqu'à vous que nous n'oublions jamais les bontés que vous avez eues pour notre fils Tayeb. Que Dieu augmente votre bien !

« Vous, Français, vous êtes des hommes de bien, des êtres de cœur et de parole. La France est grande et généreuse. Elle ne tient pas rigueur aux gens de leurs actes passés.

« Nous vivrons désormais dans le pacte de l'amitié.

Dès 1907, il envoya une colonne dans le nord pour pacifier le massif des Beni Snassen et une dans le sud, pour se couvrir face au Tafilalet, jusqu'à Bou Denib qui devint un « Centre d'attraction ». (7) Progressivement, l'occupation s'étendit à toute la rive droite de la Moulouya. Toutes les tribus firent leur soumission jusqu'aux pentes du Moyen Atlas et du Grand Atlas. (8)

Lorsque le traité du protectorat entra en application, la région d'Oujda était toute prête, entièrement pacifiée. L'administration du makhzen et les autorités de contrôle françaises étaient en place. Il n'y eut plus qu'à remplacer progressivement les officiers des Affaires indigènes par des contrôleurs civils. Le Maroc oriental qui, depuis l'Antiquité, avait été le pays de tous les désordres, de toutes les dissidences, de toutes les révoltes, était la province la plus pacifiée de tout l'empire chérifien.

P. AZAM.

(7) En 1912 un village s'était créé près du poste de Bou Denib. Il comptait 51 Européens, 108 Algériens et 90 juifs. Il y avait un hôpital dispensaire et même une sorte de musée commercial.

(8) La dernière opération militaire importante du Maroc oriental fut conduite en mai 1910 par le général Alix. Trois colonnes venant de Berguent, Colomb-Béchar et Bou Denib opérèrent leur jonction à Anoual, sur les premiers contreforts du Haut Atlas, et reçurent la soumission des derniers dissidents de la région, les Aït Bou Ichaouen.

### BIBLIOGRAPHIE

- Henri Terrasse : *Histoire du Maroc*, 2 tomes, Editions Atlantide, Casablanca, 1949-50.
- A.G.D. Martin : *Quatre siècles d'histoire marocaine, au Sahara de 1504 à 1202, au Maroc de 1894 à 1912*, librairie Alcan, Paris, 1923.
- Charles de Foucauld : *Lettres à Henry de Castries*, Grasset, Paris, 1938.
- Lieutenant Gacquièrè : *Berguent (Ras el Ain 1904-06)*, imprimerie Fouque, Oran, 1913.
- Lyautey : *Vers le Maroc - Lettre du sud oranais*, Armand Colin, Paris, 1937.

## Aspect politique du problème Reguibat Lgouacem à la veille de notre installation au Sahara occidental

(Suite du n° 110)

**Au 1<sup>er</sup> janvier 1934, la Mauritanie, l'Algérie et les Espagnols du Rio de Oro connaissent depuis déjà plusieurs années le problème de Reguibat Lgouacem.**

**Nous résumons ci-après succinctement la position de nos colonies et de nos voisins devant ce problème.**

\*  
\*\*

**MAURITANIE.** — Comme nous l'avons vu (*cf supra*) lors de notre arrivée à Atar (1909), les Reguibat ont atteint leur apogée au point de vue militaire. Ils mèneront jusqu'en 1934 leur guerre de course, avec succès, au SOUDAN et en MAURITANIE. Cependant, dans l'ensemble, les Gouacem restent des nomades pacifiques avec naturellement parmi eux des éléments turbulents que les notables influents maintiendront difficilement. Mais en général, ils restent modérés, en relations pour certains avec l'Adrar mauritanien et se tenant en dehors des rezzous formés par les Reguibat du Sahel.

Passons en revue rapidement la position de chacune des tribus de la confédération Gouacem par rapport à la MAURITANIE.

**Les Ahl Brahim ou Daoud.** — La fraction dirigeante est celle des Ahl Sidi Ould El Kihel, père de Lahbib, sur tous les Gouacem. A la mort de Bellal (1910), les deux

tribus Lebbouihat et Fokra se sont rendues indépendantes et les Ahl Sidi Allal n'o nt gardé le prépondérance que dans la tribu Ahl Brahim ou Daoud, qui s'est elle-même partagée en deux clans :

- celui de Lahbib ould Bellal,
- celui d'Hamdi Ould Haïssen.

Ces deux personnages, Lahbib Ould Bellal et Hamdi Ould Haïssen, sont les descendants directs de Sidi Ahmad Reguibi (1). Ils ont, l'un et l'autre, comme grand-père Ahmed Ould Kihel qui eut deux fils : Haïssen et Bellal. L'aîné, Haïssen succéda à son père, et à sa mort la dignité de chef passa à son frère cadet Bellal. A la mort de Bellal (1910), Hamdi, le plus âgé des deux cousins et héritier de la branche aînée, devait normalement succéder à son oncle. Mais la majorité des Ahl Brahim ou Daoud se rallia autour de Lahbib, fils de Bellal, personnalité plus marquante. Cependant, les tentes les plus nobles de la tribu restèrent fidèles à Hamdi, le représentant évincé. Il se forma ainsi deux clans au sein des Ahl Brahim ou Daoud :

— Le clan de Lahbib ould Bellal, chef officiel, comprenant 350 tentes soit la majorité de la tribu, sur lequel Lahbib exerce une autorité incontestée, composé surtout de gens de condition subalterne mais riches propriétaires de chameaux.

— Le clan d'Hamdi ould Haïssen, comprenant 185 tentes, composé surtout de gens de souche noble et guerrière de la tribu mais peu fortunés. L'autorité d'Hamdi s'exerce surtout par la personne de Breh ould Abdallah, influent, très riche, entreprenant et très intrigant.

Amené pour des raisons de pâturages à nomadiser dans la zone d'action de la MAURITANIE, Lahbib ould Bellal est entré de bonne heure en relations avec les autorités de cette colonie. Il passe avec elle une première convention en décembre 1917, puis une deuxième en avril 1926 lors de sa rencontre à Zoug (M14°13'L21°36') avec l'interprète Mahmadou Bâ, représentant le commandant du cercle de l'Adrar : il s'engage à rester un « ami de la paix lointaine », réfractaire à toute soumission définitive.

Pendant que les Reguibat du Sahel vivent dans une anarchie turbulente et nous sont hostiles, Lahbib ould Bellal reste fidèle à ses engagements en se tenant à l'écart des dissidents et en relations avec nous.

Au début de 1930, il reçoit sous sa tente, dans le Hank, le commandant du groupe nomade de CHINGUETTI et renouvelle sa fidélité au pacte de la « Paix lointaine ».

L'action combinée des autorités algériennes (affaire de Brinia el Abiod (M 6°16'L26°05') du 7 au 9 janvier 1933 contre les Fokra) et mauritaniennes et la convention signée par les Reguibat du Sahel et la Mauritanie (8 mars 1933) décident Lahbib à négocier la soumission de son groupement. En juillet 1933, il envoie à Atar son fils, Sidi Ahmed qui, au nom du groupement représenté par son père, souscrit avec la Mauritanie une trêve de quatre mois, moyennant le versement de 25 montures à titre d'amende honorable, permettant de rétablir tous rapports avec la Mauritanie et l'Algérie et comportant abstention de toute action de représailles pour les faits antérieurs.

Les 25 montures ont été livrées à la Mauritanie en mars 1934 lors de la tournée du commandant du Cercle de l'Adrar, prélude à la liaison de Bel Guerdane (M10°30'L25°24') avec les confins algéro-marocains.

Le clan d'Hamdi ould Haïssen, à tendances moins modérées, a eu quelques relations forcées en 1930 avec la Mauritanie où il dut nomadiser, contraint par la grande sécheresse qui sévissait alors dans le nord. Reparti peu après dans la haute Séguiet el Hamra, où il se tient normalement, il a pris sous sa protection les Frakik (1) qu'il a pourvus d'armes, de munitions et de montures et qui ont pris part à presque tous les rezzou dirigés contre le Soudan et la Mauritanie.

(1) N.D.L.R. — Il convient de noter que ces conclusions ont été rédigées en 1938.

Bien que l'attitude du clan n'ait pas été franchement hostile ses compromissions avec nos adversaires étaient certaines.

\*  
\*\*

**Les Fokra** : tribu anarchique à tendances hostiles. L'autorité du chef nominal, Mohammed Ould Bara, ne dépassait guère sa fraction, celle des Ahl Ahmed ben Lahcen, fraction dirigeante de la tribu.

A la suite de l'opération des méharistes algériens en avril 1925 sur les Fokra consécutive à la première reconnaissance sur Tindouf, Mohammed Ould Bara passe avec les autorités de la Mauritanie une convention en avril 1926 qu'il viole d'ailleurs en novembre 1926 (participation des Fokra au rezzi des Souad (Reguibat du Sahel) contre le groupe nomade d'Atar). Quelques Fokra participent par la suite aux rezzou contre le Soudan et la Mauritanie.

**Les Lebbouïhat** : tribu anarchique et hostile qui n'a jamais eu de relations avec la Mauritanie si ce n'est par la participation de quelques-uns de ses membres aux rezzou exécutés dans cette région.

## ALGERIE

En 1901 nous occupons Beni Abbes, nos unités méharistes basées sur ce poste effectuent dans le sud-ouest, dans les années qui suivent, de nombreuses reconnaissances qui inquiètent les nomades : le Sahara occidental n'est plus inviolé. Les premières reconnaissances vont vers l'Iguidi jusqu'à Aouinet Legraa (M6°52'L26°51') (1) et dans l'Erg Chech (2).

En 1910 nous occupons Tabelbala presque en même temps que la Mauritanie installe son poste d'Atar (1909).

Les unités méharistes algériennes particulièrement réputées et qui inspirent la crainte aux nomades du Sud-Ouest continuent la prospection du Sahara occidental. Leur action se lie de loin à celle des détachements de la Mauritanie et se fait sentir au profit de cette colonie (3).

Le 25 décembre 1920, les méharistes d'Algérie et de Mauritanie effectuent la première liaison à Mzerreb (M26°25'L24°43') sur le Hank. Ils se rendent ensemble à Aïoun Abdelmalek (M7°27'L24°55') où ils se séparent.

La Compagnie méhariste de la Saoura, sous le commandement du capitaine Ressot, atteint Tindouf, la petite cité inviolée, le 25 avril 1925 où elle trouve 15 familles tajakant. A la demande de la Mauritanie elle doit razzier les Fokra « à traiter en ennemis », mais tenter d'apprivoiser les autres Reguibat Lgouacem. Apprenant, à Tindouf, la présence de campements Fokra dans le sud, isolés des Reguibat d'autres tribus, elle se porte rapidement sur Daïa el Khadra (M3°24'L27°20') et au sud d'Oum el Guetâa (M9°01'L37°02') razzie plus de 400 chameaux, chameilles et chamelons aux Fokra. La compagnie de la Saoura rentre par le haut plateau du Drâ, empruntant à peu près le même itinéraire qu'à l'aller. Le 19 mai, elle est à Tabelbala ayant fait 1.600 kilomètres en 43 jours.

En février, mars et avril 1928, un important détachement mixte des Compagnies sahariennes de la Saoura et du Touat, sous le commandant du capitaine Ressot, fait une reconnaissance vers l'Iguidi occidental, Bou Garfa (M8°04'L27°24') Tindouf et la bordure méridionale du haut plateau du Drâ. Il a pour mission d'exercer des représailles contre les Fokra et « veiller à ce qu'aucun incident ne se produise contre les populations ralliées à l'A.O.F ». Les Fokra étant mélangés à d'autres campements en relations avec l'A.O.F. aucune action n'est tentée contre eux.

En janvier 1929 a lieu la deuxième jonction avec la Mauritanie à Aïoun Abdelmalek (M7°27'L24°55'). Les détachements d'Algérie et de Mauritanie vont ensemble jusqu'à Mreïti (M27°52'L23°29') où ils se séparent.

(2) Originaires des Aït Ferkak (tribu des Lekdadra), guerriers très turbulents partis en dissidence lors de notre occupation de l'Adrar.

(3) Reconnaissance du capitaine Flye-Sainte-Marie (novembre 1904 à janvier 1905) qui va jusqu'à Aouïin Legraa. Reconnaissance du capitaine Cancel (novembre 1909 à janvier 1910).

Ces reconnaissances ne sont que les plus typiques de l'activité des méharistes algériens qui en exécutèrent d'autres très nombreuses.

Leur action liée à celle du Maroc et de l'A.O.F. est nettement définie par les directives du 8 janvier 1930 du commandant militaire d'Aïn Sefra au commandant supérieur du cercle de l'Ouest saharien de Beni Abbes dont ci-après un extrait :

« Les groupements nomades du Sahara occidental étant réputés soit marocains, soit mauritaniens et aucun d'entre eux n'étant de mouvance algérienne, l'Algérie n'a pas à pratiquer à leur égard d'action politique propre. Elle applique, quand elle entre en contact avec eux, la politique adaptée à leur égard, par le gouvernement auquel ils sont respectivement rattachés.

« Les dispositions qui précèdent ne restreignent en rien le droit de l'Algérie :

« — d'assujettir les campements nomadisant à l'intérieur de sa zone aux règles de police qui sont en usage et au cas où ils les enfreindraient d'y prendre des otages ou de les refouler.

« Les limites de la zone ainsi entendue sont marquées par le cours de la Saoura, la ligne Hassi-Châamba (M4°22'L29°28'), Chemilès (M4°18'L28°26'), Tindouf et la frontière algéro-mauritanienne

« — de châtier toute incursion en territoire algérien par les pillards quelle qu'en soit l'origine;

« — de poursuivre ces pillards dans le Sahara occidental sans toutefois dépasser la ligne : Zedgou (M4°42'L29°47'), Tindouf, Tinfouchy (M5°51'L28°58'), Aouinet Legraa (M6°52'L26°51');

« — de rechercher et de prendre en chasse dans les mêmes limites les rezzou dirigés contre les possessions françaises ou revenant d'expédition. »

Une des dernières missions effectuées par les méharistes algériens avant 1934, montre que l'action de l'Algérie s'employait au profit de la politique de l'A.O.F.

Le 17 décembre 1932, le colonel commandant le territoire d'Aïn Sefra demande au gouverneur de la Mauritanie l'attitude que doit avoir, à l'égard des Reguibat Lgouacem le groupe de reconnaissance du Touat rentrant d'Oum el Assel (M4°46'L23°31') après liaison avec le groupe nomade d'Araouane.

Le 22 décembre 1932 le gouverneur demande que les détachements algériens « aient une attitude offensive envers les Fokra et autres Reguibat Lgouacem envers les Sellam de Lahbib ould Dellal qui sont à ménager. » Du 7 au 9 janvier 1933, les forces algériennes (un peloton du Touat et les autos spéciales du Sahara) razzient 500 chameaux aux Fokra à Brinia el Abiod (M6°16'L26°05').

### ESPAGNOLS DU RIO DE ORO

En 1884-1885, les Espagnols créent Villa Cisneros où ils sont en fait prisonniers des nomades. En juin 1916, ils fondent Cap Juby et en novembre 1920 La Aguerra. Ils n'ont que des contacts espacés avec les Reguibat lorsque ces derniers fréquentent les marchés artificiels de Cap-Juby et de Villa Cisneros se trouvant hors des zones normales de noomadisation.

Leurs sorties autour des postes ne sont jamais à objectifs éloignés; leur action sur les tribus, fondée uniquement sur l'attraction économique, est sans prestige.

Les Espagnols attendent notre installation au Sahara pour « donner de l'air » aux trois points qu'ils tiennent sur la côte.

### OCCUPATION DU SAHARA OCCIDENTAL, SOUSSION ET EBAUCHE D'ORGANISATION DES REGUIBAT LGOUACEM

A la suite de la conquête foudroyante de l'Anti-Atlas et de la rive nord du Sahara occidental — Bani et Noun — réalisée en février et dans les premiers jours de mars 1934, le colonel Trinquet, après un raid hardi, atteignait Mechra Chammar (M10°54'L28°34') sur le Draâ où il obtenait, le 9 mars, la soumission de la majeure partie des derniers irréductibles : Aït Hammou et Aït Mhebbach.

Le 31 mars, le général Giraud et le colonel Trinquet occupaient Tindouf; poussant vers le sud, ils se rencontraient le 7 avril 1934 à Bel Guerdane (M10°30'L25°51') (360 kilomètres de Tindouf) avec un détachement de l'Adrar aux ordres du chef de bataillon Bouteil, commandant le cercle d'Atar, réalisant la première liaison automobile Maroc - Mauritanie à travers le Sahara occidental.

Le retentissement de ces événements fut considérable chez tous les nomades du désert. Alertés par le mouvement xénophobe, qui, dès le début des opérations de l'Anti-Atlas, parcourut la dissidence, ils cherchèrent à réagir.

Le 24 avril 1934, un djich Reguibat et Izerguine tombe à Igma (M6°27'L29°05') sur un campement Aït Pussa qu'il pille. La fenzaa Aït Oussa alertée recoupe les traces à Yeddou (M9°12'L28°16') le 28 avril et poursuit. Le 1<sup>er</sup> mai, elle surprend le djich à Nouïb (M10°08'L27°56'), tue 5 djicheurs et reprend la totalité des prises, soit : 135 chameaux, plus 9 montures du djich, 11 rahla et délivre 2 esclaves.

Le 27 mai 1934, un rezzi de 85 fusils Ouled Delim, Reguibat, Izerguine et Ouled Bou Dabaa attaque une caravane Aït Oussa dans l'Oued Aouzergui (M7°04'L29°29'); 4 tentes, 4 hommes et 140 chameaux sont enlevés. Un détachement automobile recoupe les traces le 31 mai à 11 heures sur la Hammada nord de Tindouf et poursuit. Il rejoint le rezzi à 10 kilomètres d'Ichaf (M7°05'L28°06'30") et engage le combat à la nuit tombante. Le rezzi abandonne 3 tués et 20 guerbas. Il fuit avec des blessés. La poursuite doit être abandonnée en raison de la nature sablonneuse du terrain qui immobilise les automobiles. L'aviation et un autre détachement automobile parti de Tindouf vers Aïn Ben Tili (M9°31'L25°59') manquent de peu le rezzi qui réussit à rentrer au Rio de Oro. Mais, la fenzaa Aït Oussa attaque à Hassi Nokla sur la Séguiet el Hamra (M12°18'L26°47') les campements du rezzi et ramène 210 chameaux et 1 mousqueton. Les 4 aït Oussa fait prisonniers par le rezzi rentrent aux campements le 2 juin.

Le 3 juin, près de Tizgui Remt (M9°12'L28°23') une autre fenzaa Aït Oussa surprend un rezzi de 24 fusils Reguibat, Izerguine et Ouled Delim qui perd 2 guerriers.

Ce sont les derniers soubresauts de la dissidence qui depuis ne s'est plus manifestée offensivement.

\*  
\* \*

Les nomades, devant ces démonstrations répétées de notre force et alors que nous tenons les marchés et une partie des pâturages, se rendent compte qu'il faut venir à résipiscence.

Quelques contacts sont pris, d'abord timides, ils ne tardent pas à se multiplier et à devenir plus confiants.

Le 4 juin, 30 tentes Fokra, conduites par Mohammed Ould Bara, notable influent de la tribu, se soumettent à Tindouf.

Peu après, 50 tentes Fokra, se détachant momentanément de la tribu, vont nomadiser avec Lhabib Ould Bellal après s'être présenté à Tindouf.

En septembre, 50 tentes Fokra se soumettent à Goulimine ainsi que 4 tentes Belqacem ou Brahim de la tribu des Ahi Brahim ou Daoud clan d'Hamoi ou Haissen qui, rival de Lahbib ould Bellal, s'est rapproché des Espagnols.

Fin septembre, 127 tentes Lebouihat qui désirent nomadiser entre Draa et Noun se soumettent à Goulimine.

L'été et l'automne 1934 voient notre installation au Sahara occidental et l'organisation du nouveau commandement des confins algéro-marocains créé le 1<sup>er</sup> mai 1934 « pour assurer dans les meilleures conditions la pacification du Sahara occidental » (...) « avec mission générale d'assurer la sécurité dans toute l'étendue de son commandement » (...) « une des missions essentielles est de protéger les axes de communications transsahariennes (Cf. instruction ministérielle du 10 avril 1934 pour l'exécution du décret du 5 août 1933).

Le premier et rapide contact pris avec les éléments de la Mauritanie lors de la première liaison, le 7 avril 1934, et les échanges de lettres et de télégrammes entre le colonel commandant des confins algéro-marocains habilité à régler les problèmes concernant le Maroc et l'Algérie, et le gouvernement de la Mauritanie n'avaient pas permis de régler les questions qui intéressaient cette colonie.

Pour permettre le règlement de ces affaires une liaison entre les autorités responsables était nécessaire.

Le 16 décembre 1934 à Aïoun Abdelmalek, où se trouvent la Compagnie saharienne du Touat et le groupe nomade de Chinguetti, le colonel Trinquet, commandant les confins algéro-marocains, venu avec un détachement automobile par l'itinéraire Tindouf, Aouïnet Legraa, rencontre M. Chazelas, délégué du lieutenant-gouverneur de la Mauritanie, qui arrive d'Atar avec un détachement automobile.

Du 17 au 21, les deux détachements font route de conserve vers Bir Moghreïn par Aïn Ben Tili, Bel Guerdan, et Agmar où ils trouvent le groupe nomade de Koudiat Idjil et les pelotons méharistes de la Compagnie saharienne de la Saoura qui y nomadisent depuis quelque temps.

Au cours de cette tournée, les diverses questions qui intéressent à la fois la Mauritanie, l'Algérie et le Maroc, sont étudiées en détail et, le 21, un projet de convention, visant à adapter aux conditions locales les termes du décret du 5 août 1933, créant les nouveaux confins algéro-marocains, est signé à Bir Moghreïn.

Ce texte est aussitôt envoyé aux autorités intéressées (lieutenant-gouverneur à Saint-Louis, gouverneur général à Alger et résident général à Rabat) pour études et approbation.

Il est approuvé après quelques modifications de détail apportées par les départements intéressés.

Cette convention dite de Bir Moghreïn :

- prévoit le détachement par la Mauritanie d'un officier auprès du commandant des confins algéro-marocains ;
- règle la question du commandement des troupes de l'A.O.F. et des confins lorsqu'elles passent du S au N ou du N au S du 25<sup>e</sup> parallèle ;
- met au point les liaisons par T.S.F. et l'échange de renseignements ;
- envisage suivant des vues et une méthode commune le recensement et le contrôle des armes. Réserve le désarmement tant que nos populations sont exposées aux attaques de la dissidence que maintient la proximité du Rio de Oro ;
- soumet la circulation des Européens à des règles strictes ;
- et précise les clauses intéressant particulièrement la politique : « Les grands nomades des confins algéro-marocains-mauritaniens se déplacent du Nord au Sud et sur des parcours de grande amplitude variant chaque année suivant les conditions météorologiques, il ne peut être question de faire coïncider les limites politiques avec la délimitation (25<sup>e</sup> parallèle) résultant du décret du 5 août 1933. Seule, une répartition des tribus entre les gouvernements intéressés est possible. Dans cet esprit il est convenu que les Reguibat du Cherg ou Reguibat Lgouacem relèveront de l'Algérie et les Reguibat du Sahel de la Mauritanie. »

Les Reguibat peuvent nomadiser librement suivant leurs habitudes de part et d'autre du 25<sup>e</sup> parallèle.

« — Les confins algéro-marocains seront habilités à recevoir la soumission des Reguibat du Sahel à des conditions fixées par la Mauritanie. Il en sera de même pour cette dernière colonie en ce qui concerne les Reguibat Lgouacem.

« — La politique pratiquée sera la même de part et d'autre des limites administratives de façon à affirmer aux yeux des populations indigènes l'unité de l'action française. »

« Cette politique reposera sur les principes suivants :

« a) dans le Sahara occidental il n'y a place que pour deux catégories d'indigènes, les sujets de la France et les sujets de l'Espagne. La situation de sujet est caractérisée par le paiement d'un impôt régulier ;

« b) l'impôt est fixé en principe au 1 / 100 de la valeur du capital animaux estimé suivant une mercuriale modérée. Des exemptions temporaires pourront être accordées ;

« c) instauration d'une justice régulière fondée sur les traditions des tribus. »

Cette liaison a créé un état d'esprit nouveau et a été le point de départ d'une collaboration entière entre les autorités des confins algéro-marocains et de la Mauritanie. Mais, forcément, tant que les Espagnols ne participeront pas à nos accords cette convention restera en partie inefficace, les Reguibat (tant Sahel que Lgouacem) pouvant se réfugier impunément au Rio de Oro.

Au point de vue politique indigène cette liaison a des conséquences importantes. Le colonel commandant les confins voit pendant ses déplacements un certain nombre de Reguibat Lgouacem qu'il a fait convoquer par le bureau de Tindouf. Les principaux sont : Lahbib ould Bellal, Breh ould Abdallah et Mohammed ould Bara.

L'organisation des Reguibat Lgouacem de la mouvance de ce bureau peut alors être ébauchée.

Lhabib ould Bellal, qui exerce sur 350 tentes Ahl Brahim ou Daoud une influence incontestable, est venu du Hank, où il a laissé ses campements, à Aïn Ben Tili avec une vingtaine de notables de sa tribu.

Emmené en automobile d'Aïn Ben Tili à Bir Hoghreïn, Lhabib y a rencontré, en présence du chef du bureau de Tindouf, Breh ould Abdallah, personnage le plus influent du clan des Ahl Brahim ou Daoud qui lui est opposé. Un rapprochement est tenté entre ces deux notables.

Mohammed ould Bara, personnage important des Fokra, a accompagné pendant toute la liaison les détachements des confins.

Aucun contact n'a pu être pris avec les Lebbouïhat qui, à l'exception des tentes soumises à Goulimine et qui nomadisent entre Dra et Noun, sont tenus au Rio de Oro.

Le commandement est organisé. Les Lgouacem sont rattachés au bureau de Tindouf; les autorités qui administrent les territoires sur lesquels ils seront attirés par les nécessités de la nomadisation seront les intermédiaires entre le bureau de Tindouf et les Lgouacem.

Lhabib ould Bellal qui est en bons termes depuis longtemps avec les autorités mauritaniennes, est entré à plusieurs reprises au cours de l'année 1934 en relations avec Tindouf et est le personnage le plus influent de la confédération, conserve le commandement des tentes qu'il a amenées avec lui et aura dans l'avenir celles qui se soumettront par son intermédiaire. Une lettre de commandement fixant ses prérogatives lui est remise afin de consacrer son autorité aux yeux des chioukh des fractions placés sous son autorité.

Une organisation plus complète était impossible. Si le but de notre action politique est l'unification de la confédération sous les ordres d'un seul chef il était prudent d'en ajourner le terme, la proximité de la zone espagnole offrant aux mécontents la possibilité d'une évasion facile; d'autre part l'exercice d'un commandement important est très difficile sur des tribus obligées de nomadiser sur des espaces immenses.

En raison de l'attitude passée de Lhabib ould Bellal une exemption d'impôt est accordée pour l'année 1935.

Le recensement des armes est rendu obligatoire.

\*  
\* \*

Tandis que nos détachements motorisés réalisent la prospection et le « quadrillage » du Sahara occidental par des itinéraires praticables aux engins motorisés nos pelotons méharistes nomadisent en frontière du Sahara espagnol, dans l'Iguidi, le Hank ou l'Erg Chech de part et d'autre du 25<sup>e</sup> parallèle, partout où il y a des nomades, en liaison très fréquentes avec les groupes nomades de l'A.O.F. (Mauritanie et Soudan).

Leur action amène peu à peu à la soumission la majeure partie des Reguibat Lgouacem mis en confiance par notre attitude à leur égard ou contraints à nomadiser dans notre zone.

\*  
\* \*

Profitant de la désorientation des nomades, provoquée par notre installation au Sahara, nos voisins espagnols tentent d'abord de « donner de l'air » à leurs postes. Ils effectuent bientôt quelques sorties de plus en plus importantes, leurs détachements méharistes reconnaissent superficiellement leur zone et prennent contact avec les nomades. Ils intensifient leur action politique, usent adroitement du peu d'influence qu'ont encore les Ahl Ma el Aïnine et s'attachent quelques notables en leur servant un traitement.

Du point de vue particulier des Reguibat Lgouacem, ils ont des contacts avec les Lebbouïhat dont une partie ne quitte jamais leur zone, et Hamdi Ould Haïssen des Ahl Brahim ou Daoud s'est rapproché d'eux; mais la majorité de ses partisans suivant

Brehould Abdallah, s'est ralliée à Lahbibould Bellal, donc à la France. Les Fokra nous sont tous soumis.

La situation de la confédération peut alors se résumer comme suit :

TRIBUS	Tentes soumises	Tentes insoumises ou situation indéterminée	Total des tentes	Observations
Ahl Brahim ou Daoud	580	42	622	Commandement de Lahbibould Bellal qui s'est augmenté au détriment du clan d'Hamdiould Haïssen.
Plus fraction Sellam rattachée aux Ahl Brahim ou Daoud	259	—	259	Partie sous le commandement direct de Lahbibould Bellal, partie sous le commandement d'Hammiould Mahmoud.
Fokra	301	—	301	Commandement de Mohammed Ould Bara.
Lebbouïhat	130	140 ?	270 ?	La partie de la tribu qui ne quitte pas la zone espagnole a pour chef Saïd Ould Joumani rallié aux Espagnols. Il n'existe aucun chef susceptible de prendre le commandement des tentes soumises à la France.
Plus fraction Ayaycha, dont une partie suit les Lebbouïhat, une autre les Ahl Brahim ou Daoud, une autre les Reguibat du Sahel et dont la dernière partie s'est soumise aux Espagnols	100	10 ?	110 ?	Ahmedould Allal commande les tentes soumises à la France.
Totaux .....	1.370	192 ?	1.652	Le nombre des tentes Lebbouïhat et Ayaycha insoumises ou dans une situation indéterminée, n'est pas connu. Il est vraisemblablement supérieur aux nombres donnés.

Au total, 334 armes sont recensées.

Ces résultats encourageants, plus des trois quarts de la confédération étant soumis à la France, sont dus à notre action politique, menée en liaison constante et étroite avec l'A.O.F., secondée par l'attraction économique et la sécurité que nos forces ont fait régner pour la première fois au Sahara occidental.

Pour contrebalancer l'attirance que les marchés du Rio de Oro, ravitaillés par mer et exempts de tous droits, exercent sur les nomades, le Maroc à partir de décembre 1934, crée une « zone franche » qui englobe largement les frontières des possessions espagnoles : Ifni et Sahara. Dans cette zone les cinq denrées réputées de première nécessité : sucre, thé, cotonnades, bougies et riz sont détaxées au maximum (suppression des droits de douane, des droits de portes, de la taxe de consommation, etc.).

Nos marchés : Akka, Foum el Hassan et surtout Goulimine et Tindouf, largement ravitaillés en produits de première nécessité, rivalisent avantageusement au double point de vue de prix et qualité avec les denrées similaires vendues par nos voisins, attirent les nomades qui délaissent peu à peu les marchés espagnols.

Pour compléter cette action, à partir du milieu de 1935, les ravitaillements des postes et pelotons méharistes se font par convois de chameaux loués aux nomades, ce qui procure des bénéfices appréciables aux propriétaires de l'important cheptel camelin auparavant sans utilisation. Ces mesures font bénéficier les Reguibat Lgouacem d'avantages certains : ravitaillement plus facile et à meilleur marché, source de profits pour les éleveurs.

L'équipement du Sahara occidental peut être considéré comme terminé :

- Tindouf renaît de ses ruines et redevient un marché important.
- Les postes sont achevés :
- permanents : Bou Bernous (M3°07'L27°18'); Chegga (M5°48'L25°22'); Bir Moghreïn (M11°35'L25°14');
- semi-permanents : Agmar (M10°46'L25°59') Aïn Ben Tili (M9°31'L25°59'); Aïounet Legraa (M6°52'L26°51'); Aïoun Abd el Malek (M7°27'L24°55')

et servent de bases à nos forces de police.

— Plus de 9.000 kilomètres de pistes ont été tracées; elles peuvent se décomposer en 7 itinéraires principaux :

- Trois itinéraires Nord-Sud ou longitudinaux :
- Foug el Hassan/Merkala (M8°27'L28°27')/Akka [Tindouf/Bir Moghreïn se raccordant à la piste Atar/Saint-Louis (1934)].
- Tabelbala / Bou Bernous / Chnachen (M4°14'L26°01') / Chegga / Mreïti (M7°52'L23°29') / Aguerakten (M6°21'30"L23°09') / Taoudeni (M3°59'L22°40') se raccordant à la piste d'Araouen (M4°28'L18°55')/Tombouctou (1934-1935);
- Tindouf - Mreïti /Oualata se raccordant à la piste de Nema (1936).

— 4 itinéraires Est-Ouest ou transversaux :

- Tabelbala/Tindouf/Goulimine (1934);
- Tindouf/Bel Rezaïm (M7°41'L34°28')/Chega (1934);
- Atar/Chegga (1935);
- Tindouf/Aïounet Lagraa/Chegga (1936).

Toutes ces pistes ont été parcourues par des camions légers (6 tonnes en charge), certaines sont aménagées de bout en bout.

— De très nombreux terrains d'aviation ont été créés le long des pistes transsahariennes.

- Deux itinéraires importants ont été balisés pour l'aviation :
- Tabelbala/25<sup>e</sup> parallèle par Tindouf;
- Tabelbala/Tindouf par Mdakan (M2°18'L28°26'), Bou Bernous et Chegga.

Cet équipement permet l'utilisation rapide et complète de tous nos moyens qui, par leur menace, créent la sécurité absolue depuis juin 1934.

Grâce à elle, les caravanes sillonnent à nouveau le Sahara en tous sens; «la route» Tombouctou / Taoudeni / Chegga / Tindouf est de nouveau fréquentée et les caravanes joignent, nombreuses, Atar à Tindouf et Atar à Goulimine. Les échanges, surtout entre ces deux derniers centres, sont importants.

Tout ce qui se passe en deçà de nos frontières est contrôlé par les chefs de pelotons méharistes ou les commandants de groupes nomades. Aucune fraction ne circule dans le Sahara occidental français sans avoir fait au préalable acte de soumission et fait recenser ses tentes, ses animaux et ses armes; aucune fraction ne pénètre dans le Sahara espagnol sans être munie de permis de circuler. L'impôt est payé pour la première fois en 1936.

Cette sécurité permet aux Reguibat Lgouacem de profiter au maximum de tous les pâturages du Sahara occidental mais en revanche les contraint à s'adapter à cette «paix française» nouvelle pour eux. La soumission, soit à la France soit à l'Espagne, quelquefois même à ces deux puissances pour pouvoir profiter des pâturages des deux zones, devient inévitable; le temps des razzia fructueuses est passé.

## CONCLUSION

Grâce à la «paix française» les troupeaux utilisent au maximum tous les pâturages du Noun à l'Adrar mauritanien de l'Atlantique à l'est de Taoudeni. Leur nombre augmente rapidement; le problème des pâturages déjà angoissant risque de devenir insoluble à la première période de sécheresse prolongée.

Toute la richesse des Reguibat Lgouacem est constituée par leurs troupeaux qui les confinent au Sahara. Les contacts de plus en plus fréquents qu'ils ont avec les

populations qui bordent le désert les amèneront probablement à modifier petit à petit leur genre de vie en réduisant le nomadisme.

Notre action politique sur ces nomades continue et le temps, en nous permettant de les mieux connaître, de multiplier les contacts et de poursuivre leur mise en confiance, travaille pour nous. Cependant, quelques fractions : Jenha des Ahl Brahim ou Daoud et partie des Lebbouïhat, dont le cheptel est constitué en majorité par des moutons ont besoin des pâturages de la zone espagnole qui conviennent aux ovins et ne peuvent effectuer de grands déplacements. Nous ne pourrions vraisemblablement pas les revendiquer bien que certaines d'entre elles soient en relations avec nous.

La solution définitive du problème Reguibat Lgouacem ne sera acquise que lorsque des accords avec nos voisins espagnols au sujet de la répartition des tribus entre les zones seront intervenus.

Un statut nomade libéral, conséquence de ces accords, devra être établi. Il devra prévoir « la situation des tributaires à l'égard de leurs suzerains, le nomadisme de part et d'autre des frontières et ses modalités, le régime des échanges commerciaux, le droit de police de chaque gouvernement sur son territoire. (6) (N.D.L.R.)

Capitaine DUPAS,  
chef du bureau régional des confins.

(Article communiqué par P. Premoli,  
ancien chef du 2<sup>e</sup> peloton de la Compagnie saharienne de la Saoura.)

#### BIBLIOGRAPHIE

- Lieutenant de la Chapelle : *Notes sur le territoire algérien d'Aïn Sefra et le Sahara occidental*, 4 juillet 1929.
- Lieutenant de la Chapelle : *Les éléments du problèmes Aït Atta et le front saharien du Maroc*. 16 juillet 1929.
- F. de la Chapelle : *Esquisse d'une histoire du Sahara occidental « Hespéris »*, tome IX, 1930.
- Lieutenant de la Chapelle : *La colonie de la Mauritanie*, 30 juillet 1930.
- Lieutenant de la Chapelle : *Notes sur la confédération des Tekna et la région comprise entre l'Oued Noun, Tindouf et la Séguiet el Hamra*, 20 août 1930.
- Lieutenant de la Chapelle : *Les Espagnols au Sahara*, 22 août 1930.
- Capitaine de corvette Montagne et lieutenant de la Chapelle : *La France et l'Espagne au Sahara. Collaboration et délimitation des frontières*, 14 novembre 1930.
- Commandant Vicente Guarner et capitaine José Guarner, traduit par le capitaine de la Chapelle : *Le Sahara et le sud marocain espagnols*, 30 mai 1932.
- Et archives du Bureau régional du Commandement militaire des confins algéro-marocains créés le 1<sup>er</sup> mai 1934.

#### CONCLUSION

- 
- (4) Reconnaissance du commandant Laperrine (mai à juillet 1906) qui fait liaison le 20 mai à Taoudeni avec le détachement soudanais du capitaine Cauvin.  
Reconnaissance détaillée par le peloton du Touat en 1907-1908.
  - (5) En avril et mai 1920, reconnaissance du capitaine Augieras dans l'Iguidi et sur le haut plateau du Dra à la demande de l'A.O.F. pour inquiéter les Reguibat, hors d'atteinte de la Mauritanie.
  - (6) Cf *La France et l'Espagne au Sahara*, par le capitaine de corvette Montagne et le lieutenant de la Chapelle (14 novembre 1930).

## La prise de Taza 10 mai 1914

***Dans les deux précédents numéros (n° 109 de juillet 1988 et 110 de septembre 1988) nous avons publié un extrait des souvenirs de Guercif. Dans ce nouvel extrait de ses souvenirs, le colonel Lafaye (alors lieutenant) relate la prise de Taza le 10 mai 1914.***

Nous ne sommes prévenus du départ que le 8 mai au soir ; la mise en route commence dans la nuit du 9 au 10, à minuit exactement. La marche est assez pénible dans une région à peine reconnue, au clair de lune et avec pas mal d'imprévu.

Au petit jour, nous sommes à l'oued Bou Ladjeraf, à mi-chemin entre Msoun et Taza ; quelques groupes de rebelles paraissent à l'horizon ; nous franchissons la rivière au galop, toute la cavalerie en ligne. Une fois de l'autre côté, le combat à pied commence et les faibles groupes adverses sont rapidement refoulés. Nous arrivons sans incident dans les vallées de l'Ouerghin puis du Tizert où paissent des bœufs, des moutons et des mulets ; nous enlevons tout ; les gnomiers se montrent particulièrement ardents pour ces exercices ; mais la razzia nous entraîne un peu loin de notre axe de marche.

Il est à peine 9 heures du matin lorsque nous prenons position sur les hauteurs, à quatre kilomètres de Taza ; nous nous y arrêtons pour attendre l'infanterie, car l'adversaire grossit ; les petits groupes se rassemblent de plus en plus nombreux et finissent par nous gêner sérieusement.

A 9 h 30, une section de mitrailleuses nettoie les bas-fonds où l'ennemi s'est terré ; on fait alors un nouveau bond de huit cents mètres en avant. Le lieutenant Delpit, qui commande un peloton sur ma droite, est pris sous un feu violent et me fait prévenir qu'il va charger pour se dégager. Je cours à la rescousse avec mes gnomiers et deux autres pelotons de spahis ; cris de guerre, galopade effrénée, poussière, coups de feu ; quelques balles sifflent et, tout de suite, des hommes et des chevaux par terre et du sang ; l'action ne dure que cinq minutes, mais j'ai deux gnomiers tués, quatre blessés, cinq chevaux tués.

L'adversaire s'enfuit en abandonnant ses morts qui sont immédiatement dépouillés par nos combattants. Un notable agite un linge blanc devant le hameau de Bit Ghoulem ; il s'approche, nous lui parlons ; il nous dit que nous pouvons avancer, que ses frères déposeront les armes. Nous nous approchons donc et nous sommes accueillis par une salve bien ajustée ! La colère nous prend, on pousse les chevaux ; un cri de guerre terrible s'échappe des rangs de mes gnomiers et l'on charge à nouveau sur le plateau qui sépare Taza de l'oued Innaouen. L'ennemi s'enfuit à toute allure dans les terrains labourés mais nos cavaliers sont mieux remontés et nous sommes trois fois plus nombreux ; nous les gagnons de vitesse ; ils glissent pourtant dans un ravin que nous n'avions pas vu et nous n'atteignons que le dernier groupe ; sept cavaliers sont sabrés, les autres s'échappent pendant que nous soufflons.

Alors c'est la ruée vers la ville ; tout le monde veut y entrer le premier. Les citadins épouvantés et qui n'ont pas pris part aux combats nous attendent aux portes avec des drapeaux jaunes et verts, des jarres de lait et un bœuf qu'ils égorgent devant nos chevaux.

Du haut d'une colline voisine, quelques partisans continuent à tirer ; une mitrailleuse les prend à partie. Des coups de feu claquent encore lorsqu'un, grand drapeau français est hissé sur la plus haute mosquée ; les trois couleurs flottent sur Taza. Le général Baumgarten se place sur un monticule et les troupes défilent devant lui, musique en tête, baïonnette au canon ; il est midi.

La ville a été prise par six cents cavaliers et deux bataillons d'infanterie ; le gros de la colonne, quatre mille hommes, n'entre dans Taza que le lendemain soir.

Pendant ce temps, nous parvient, par le « téléphone arabe », la nouvelle que la grosse tribu des Tsoul a livré un nouveau combat à la colonne Gouraud ; toute la journée du 10, nous avons entendu ses canons dans le lointain ; c'est là qu'ont lieu les plus importants combats ; les Tsoul auraient eu trois cents morts, alors que dans la prise de Taza, l'adversaire n'a eu que vingt-cinq tués et cinquante-cinq blessés ; cela a suffi à le décourager.

Les 11 et 12 mai, plusieurs fractions viennent nous demander l'aman, c'est-à-dire le pardon ; elles ont déjà versé cinq mille cinq cents francs d'amende de guerre ; la situation est éclaircie ; je crois qu'il n'y aura plus rien. Le 14, je vais en reconnaissance avec tout mon goum à Meknassa Tahtania, pauvre bourgade à dix kilomètres au nord-ouest de Taza, et le 15, la colonne entière s'y rend pour opérer sa jonction avec celle du général Gouraud qui comprend sept mille hommes et qui arrive avec le résident général.

La rencontre tellement attendue a lieu le 16 mai à Bab Hamama ; le général Lyautey et le général Baumgarten s'approchent à cheval l'un de l'autre et, sans descendre de leur monture, devant leurs états-majors réunis, ils se donnent l'accolade ; un instant émouvant qui restera toujours gravé dans nos mémoires.

## LA VILLE DE TAZA

Taza est une véritable ville, bâtie sur un petit plateau rocheux ; deux ruisseaux coulent à ses pieds, l'oued Bit Rhlem et l'oued El Hadder ; ils se jettent dans l'In-naouen tout près de là. Vue de l'extérieur, la ville a un aspect ruiné au milieu des bois d'oliviers et des arbres fruitiers qui l'entourent ; mais ces ruines sont celles des vieilles murailles, bâties et rebâties, jamais au même endroit, par le caprice des souverains maghrébins. Lorsqu'on pénètre dans la dernière enceinte, on se trouve dans une grosse bourgade beaucoup moins ruinée qu'on ne s'y attendait ; trois rues très droites et assez larges, très longues aussi ; quatre minarets qui pointent vers le ciel, des boutiques bien achalandées dans un quartier actif et commerçant, un bain maure, des fontaines avec des faïences vertes, blanches et marron, des cours intérieures avec des petits jets d'eau provenant d'une conduite souterraine ; des femmes voilées d'un haïk de laine blanche, des enfants de citadins au teint clair avec de beaux yeux noirs ; c'est à peu près ce que l'on voit de prime abord.

Nous avons déjà pu pénétrer dans des demeures, invités à dîner chez quelques notables. Les maisons ont un étage et une terrasse au-dessus ; à l'intérieur, une cour carrée sur laquelle s'ouvrent quatre grandes chambres ; à l'étage, encore quatre chambres donnant sur un balcon qui domine la cour ; à l'extérieur pas une seule fenêtre. Ce qui frappe, c'est l'extrême propreté intérieure qui contraste avec un extérieur douteux. On entre dans une chambre pleine de tapis et de coussins brodés de soie ; les murs sont parfaitement blanchis à la chaux.

La cuisine est très soignée ; le plat le plus usuel des menus du pays est du mouton avec une sauce aux olives et aux citrons ; ensuite, c'est le couscous. Les « Tazi » sont très raffinés ; des brûle-parfum sont allumés pendant tout le repas et, à la fin, ils sont passés de main en main ; chaque convive les glisse dans ses vêtements pour assainir et parfumer ses dessous. Ensuite, un serviteur asperge les convives d'eau de fleurs d'oranger ou d'eau de roses. Enfin, le thé à la menthe termine le repas ; on y ajoute parfois de la citronnelle, de la marjolaine, du basilic ; tout cela pousse dans les jardins de la ville.

Avec mes goumiers, je m'installe au « dar el maghzen », ancien palais du sultan, vaste construction très délabrée entourée d'un petit jardin, le tout encerclé par de hautes murailles ; dans un bassin s'ébattent des grenouilles ; dans le jardin, il y a des rosiers qui embaument et des orangers chargés de fleurs. C'est une résidence charmante, mais elle est infestée de punaises qui se déchaînent dès la nuit tombée. Tous les plafonds sont en bois de cèdre ciselé, mais ils sont peuplés de parasites. J'y ai installé une chambre où je suis à l'abri au moins des intempéries.

Pour mon service des renseignements, j'ai devant moi un vaste sujet d'étude ; mais je suis pressé de voir une partie de l'armée s'éloigner de ces parages, car il y a quinze mille hommes dans la région et cela fait beaucoup de dégâts dans un pays

habité aux terres cultivées. J'obtiens deux satisfactions personnelles, une citation à l'ordre du corps d'occupation du Maroc au titre des opérations de 1913 et une nouvelle proposition à titre exceptionnel pour le grade de capitaine.

### DE LA PRISE DE TAZA A LA DECLARATION DE LA GUERRE

Au cours des jours qui suivent la prise de Taza, nous effectuons de longues reconnaissances dans les régions situées au nord. Le 4 juin, débouchant de l'oued Msoun avec les goums, nous sommes accueillis à coups de fusil; le combat s'engage immédiatement et nous avons quelques pertes, un officier et trois goumiers tués, dix blessés dont un chef de bataillon grièvement atteint. L'action se passe à quatre kilomètres au nord d'Aïn el Arba, près de Sidi Belkacem qui est situé à quinze kilomètres au nord de Msoun; c'est là que s'était livré le combat du 28 mai 1913.

Les rebelles sont naturellement repoussés; ils ont de lourdes pertes. Avec mes quatre-vingts goumiers Haouara, je m'empare d'un piton à deux kilomètres au nord de Sidi Belkacem et je m'y cramponne de 9 heures du matin à 4 heures du soir, sans boire et sans manger, repoussant l'adversaire qui tente de récupérer ce point très important.

Le gros de la colonne, d'abord déployé à ma droite face au nord, se lance dans un terrain très difficile dont il est contraint de sortir vers 2 heures; mais pendant ce mouvement de repli, l'adversaire se fait de plus en plus agressif et tente de me déloger de mon piton. On doit me réapprovisionner en munitions et m'envoyer en renfort deux pelotons de goumiers et deux sections d'infanterie placés sous mon commandement.

Vers trois heures, quatre escadrons de cavalerie chargent sur ma gauche dans la plaine le long de l'oued Msoun. En même temps, une section de mitrailleuses et une compagnie d'infanterie arrivent sur ma droite; les rebelles s'enfuient et je puis enfin descendre de mon piton.

Nous restons deux jours sur les lieux du combat sans être autrement troublés que par quelques coups de feu tirés de nuit par nos sentinelles. Je reçois la mission de détruire complètement le village d'Aïn Kerma, disposant pour cela de cent goumiers, cinquante tirailleurs et une section du génie; pelles, pioches, mélinite, incendie, rien ne manque; en trois heures il ne reste plus rien.

Le 7 juin, la colonne se met en route à 5 heures du matin pour rentrer à Taza par les montagnes entre Meghraoua et Rhzenaïa. Je suis à l'avant-garde; la colonne subit une violente attaque sur ses arrières et sur son flanc droit; je ne participe donc pas à cette affaire qui nous coûte onze blessés sans gravité; le canon tient l'ennemi à distance; c'est le combat du Bou Mihiris, du nom de la montagne où il a lieu.

Nous sommes de retour le 8 juin, mais dès le 12, la colonne repart dans la vallée de l'Innaouen pour opérer sa jonction effective avec celle du général Gouraud. Au total, dix mille hommes se ruent sur la puissante tribu des Ahl Tahar. Je regrette vivement de ne pas être de cette partie; j'ai été chargé de garder la maison pour expédier les questions courantes et faire un peu d'administration; cela est beaucoup moins exaltant.

Malgré les énormes effectifs que nous engageons, nous avons des pertes importantes au cours de combats d'une violence inouïe; deux lieutenants-colonels et un capitaine sont amputés d'une jambe; trois capitaines et quatre lieutenants sont tués, dix officiers blessés, plus de deux cents hommes hors de combat. Le 20 juin, le bataillon Billote de la colonne Gouraud, mal soutenu et un peu surpris, a tous ses cadres hors de combat, tués ou blessés; il est renvoyé à Fez pour être reconstitué; pareil fait ne s'était pas vu depuis bien longtemps.

C'est vraiment la guerre sauvage et implacable de part et d'autre; les tirailleurs sénégalais font de leur mieux, à leur manière! Dans des corps à corps atroces, lorsque les armes blanches n'ont plus le recul suffisant pour embrocher l'adversaire, les deux antagonistes se déchirent à pleines dents jusqu'à leur dernier souffle.

(...)

Dans ces combats de juin 1914, les Ahl Tahar ont eu quatre cents tués, plus de mille blessés et plusieurs centaines de chevaux morts.

Je m'inquiète des conséquences de ces pénibles événements qui ne vont pas faciliter le rôle social que nous voudrions avoir dans les tribus au cours des prochaines années. Que pouvons-nous en recueillir sinon une haine effroyable ? Et comment élèveront-elles leurs fils les quatre cents veuves que nous avons faites en huit jours, sinon dans l'horreur du roumi ? Il était pourtant bien difficile d'agir autrement.

A la mi-juillet, la colonne n'est pas encore disloquée, mais tout est paisible à Taza ; on administre et on rend la justice ; on bâtit beaucoup avec le souci de restaurer. On entend encore un peu le canon dans l'ouest ; c'est la colonne Gouraud qui termine ses opérations ; il semblait que tout allait céder devant un tel effort ; mais il n'en a rien été ; la situation est loin d'être éclaircie ; de gros combats ont encore lieu le 26 juillet. Les Rhiata opposent une résistance désespérée ; ils ont deux cents morts et quatre cents blessés ce seul jour ; ils veulent tenter encore une fois la chance des armes, ils sont enrégés ; ils adressent appels sur appels aux fractions déjà soumises. Il faudra probablement que notre colonne se remette en campagne ; en attendant, elle est immobile sous les murs de Taza.

(...)

Dès le 10 août, je participe à un combat assez violent aux portes de Taza contre un adversaire tenace et bien abrité dans un terrain pierreux difficile ; sur les mille hommes engagés, nous avons vingt-trois morts dont un officier et cinquante-quatre blessés dont cinq officiers. Les rebelles sont des fractions des Rhiata et des Beni Ouaraïn qui avaient entamé des pourparlers dès le lendemain de la prise de Taza ; il est probable qu'ils ont des pertes plus sévères que les nôtres et qu'ils vont se tenir tranquilles quelque temps. Les tribus de l'arrière se montrent, au contraire, très loyales.

(...)

Nous livrons encore deux nouveaux combats de faible envergure, le 25 septembre, contre les Branès qui attaquent violemment un de nos convois. Le canon leur inflige de lourdes pertes. S'imaginant que nous allons évacuer le pays, ils commencent à être un peu déçus et fatigués ; en effet, depuis notre entrée dans Taza, les tribus voisines ont eu mille morts et deux mille blessés.

Jamais, sauf au temps de Bugeaud, nous n'avons frappé des coups aussi rudes et jamais nous n'avons trouvé devant nous un adversaire aussi tenace ; et encore, n'a-t-il rien qui l'incite à tenir avec tant d'opiniâtreté, ni émir qui prêche la guerre sainte, ni rogui qui veut se faire proclamer sultan, rien que l'amour sacré du sol natal qu'il veut conserver inviolé et libre de tout joug. Quel magnifique exemple pour nous dans l'épreuve que nous traversons !

La fraction des Ahl Tahar, qui comptait mille cinq cents combattants, a eu deux cent cinquante morts ; la fraction des Metarkal, qui avait deux cent cinquante fusils a perdu quatre-vingts morts, et ils résistent quand même ; ils ne veulent pas se soumettre. Ils se réfugient dans la montagne inaccessible où leurs femmes et leurs enfants construisent des huttes en branchages sur les plus hautes cimes pendant que nous détruisons leurs biens.

Colonel LAFAYE.



## ARTICLES DIVERS

### Tribunal coutumier Exemple d'évolution

#### Un véritable casse-tête pour les officiers des A.I.

Mettre en place les institutions d'un maghzen dans les tribus qui, de temps immémorial, n'avaient jamais connu que leurs propres lois, a souvent posé aux officiers des Affaires indigènes des problèmes inextricables.

A environ 80 kilomètres au sud-ouest de Goulimine entre deux petites rides de collines se trouve une légère dépression que l'on appelle l'Haфра. C'est la zone steppe qui fait partie des terrains de parcours de la tribu nomade des Aït Lhassen, qui était contrôlée par le poste des Affaires indigènes de l'Oued Noun. Parfois, si les pluies de printemps avaient été un peu abondantes, des groupes d'Aït Lhassen venaient ensemençer quelques parcelles dans la dépression. Il n'y avait aucune appropriation des terrains, ni individuelle, ni collective. Au temps de l'insécurité, les chances de récolter ce que l'on avait semé étant assez faibles, les semeurs étaient peu nombreux et les litiges étaient rares. Eventuellement le groupe le plus fort chassait le plus faible à coups de fusil, et le litige était réglé.

Mais, avec la pacification, la culture devint plus intéressante, et les conditions à l'ensemencement plus nombreuses. En 1936, les pluies ayant été assez abondantes, des groupes des fractions Aït Bou Gzatem et Aït Bou Mgout arrivèrent voulant ensemençer les mêmes parcelles. Il fallut une intervention vigoureuse des mokhazni pour les séparer.

Chaque fraction se présentait propriétaire des terrains. Le problème était posé.

Pour régler les litiges entre groupements, il y avait des « kanoun » qui étaient en somme analogues à l'« aorz » des coutumes berbères. Il existait en principe à l'échelon de la tribu et à l'échelon des fractions des « jema » qui « disaient » ces kanoun.

En fait, dans une tribu nomade aussi dispersée que les Aït Lhassen qui nomadisaient jusqu'à Nouadibou (Port-Etienne), ces jema se réunissaient très rarement et leur représentativité et leur autorité étaient très faibles. Elles étaient surtout fonction du nombre de fusils que les membres pouvaient aligner avec leurs parents et leurs protégés. Il est à noter que dans chaque jema il y avait toujours un ou plusieurs fqihs.

Partant de ces quelques données : notabilité, arbitrage, travaux sans oublier les fusils, on ébaucha une solution : d'abord les fusils de jadis étaient représentés par les forces de police officielles qui n'admettraient aucun désordre ; ensuite avec les conseils des services techniques du Protectorat, il fallait établir un programme de travaux. Il ne s'agissait pas de travaux demandant une grande technicité ni des crédits spéciaux : pour faire des barrages fractionnés il suffit d'entasser des cailloux et de planter un figuier de barbarie : on pose une raquette de figuier par terre et on y place une pierre dessus. Ces travaux n'étaient pas prévus seulement pour l'Haфра. Il en fallait aussi dans d'autres « dépressions du même genre ; le Maâder Chali, Issil.

Ce fut un sujet de conversation au cours des tournées en tribu, sur les souq, à l'occasion des « mejles », des réunions. Il faudrait désigner les prestataires qui feraient

les travaux et aussi trouver des raquettes de figuiers de Barbarie. On évitait de le dire, mais il était certain que ces prestations créaient des amorces de droit. La question ne pouvait se régler qu'à l'échelon de la tribu. Et peu à peu l'idée prit corps de former une assemblée de notables, qui correspondait en somme à l'ancienne jemaa de tribu.

Mais, en raison de la dispersion de la tribu, la réunion d'une jemaa suffisamment représentative ne pouvait être qu'exceptionnelle. Il serait quand même très souhaitable d'en prévoir une réunion chaque année, par exemple au moment de la cueillette des « aknari » (figues de Barbarie) qui est traditionnellement un moment de rassemblement de la tribu de l'Oued Noun.

Au cours de cette session annuelle on évoquera les divers problèmes concernant la tribu, en particulier celui des terrains de culture occasionnels. La jemaa pourrait désigner un groupe de notables et de fqih, une sorte de conseil d'administration, pouvant être réuni assez fréquemment, spécialement chargé de ce problème (ou entériner leur désignation). Ceux-ci répartiraient entre les groupements les charges et les travaux et aussi suivant les conditions du moment, les parcelles à cultiver.

C'est pour la désignation de ces notables que l'officier des Affaires indigènes allait avoir à déployer toutes les ressources de sa diplomatie. Car il ne s'agissait pas de les désigner par voie d'autorité. Il faudrait qu'ils soient reconnus par tous ou au moins par la plupart. On savait que si les les Aït Bou Mgout proposaient un candidat il serait aussitôt récusé par les Aït Bou Gzaten, et de même entre les Zkara et les Ahl Amar ou Daoud, et bien d'autres. Il fallait arriver à ce que les Aït Bou Gzaten acceptent tel autre des Aït Bou Gzaten. Il n'était pas question de présenter le marché aussi crûment.

Tout devait se faire en nuances, en sous-entendus, en remarques anodines, en suggestions venant de personnes désintéressées. Il ne faudrait pas oublier d'en parler à Moulay Zin Ould Moulay Laarbi, moggadem des Derkoua de Ksabi, et à Sidi Mohammed Ben Saïd, moggadem de la Zaouïa naciria nomade de Sidi Boubaker. Il fallait connaître tout système d'alliance ou d'antagonismes particuliers ou collectifs. Il faudrait bien respecter les règles du jeu, un jeu dont les gens sont friands. Et bien entendu les « berad » (théière) de thé bien sucré allaient se succéder. Le chef de poste dut boire une fois 48 verres de thé dans la journée. Il fut dégoûté du thé tout le reste de sa vie. Mais peu à peu le conseil prenait forme, et, bien qu'avec des airs très détachés, les conseils commençaient à se prendre au sérieux.

Au début il ne s'agirait pas de dicter des règlements et de créer des droits, il fallait tâtonner, arbitrer les demandes et les propositions, trouver des solutions provisoires, encourager des habitudes. Et cela devait peu à peu se régulariser, prendre des formes juridiques avec des inscriptions sur des registres « cotés et paraphés » ; et modestement il allait se créer un petit secteur d'amélioration des conditions de vie avec son administration originale adaptée au pays et à ses habitants.

P. AZAM.



## Le témoignage d'un combattant allemand

**Le lieutenant-colonel Jacques Vieillot, président de la section des Vosges, a reçu de M. Raymond Kieffer, attaché au Consulat général de France à Düsseldorf, président de l'association Arts, Histoire, Loisirs de Rittershoffen (Alsace), le témoignage suivant d'un ancien combattant allemand sur la conduite des goumiers à son égard lors de sa capture en avril 1945.**

**Il nous a paru intéressant de publier ce témoignage.**

*Düsseldorf, le 8 septembre 1988.*

*Mon Colonel,*

*J'ai reçu aujourd'hui un appel téléphonique très émouvant d'un vétéran allemand et je tiens à vous communiquer les termes de cet entretien.*

*M. Josef Fischer, domicilié Taeglich Beckstrasse 20 à 4355 Waltrop (R.F.A.), a été incorporé pendant le deuxième conflit mondial dans une unité de «Flack». Il s'est trouvé, lors de l'avance des unités françaises en Allemagne, dans la Forêt Noire. Il a été fait prisonnier le 20 avril 1945 à Pleudersbach Follendorf par une unité française.*

*Il a été transféré ensuite à Freudenstadt. Lors de son arrivée dans les rues de cette ville, des travailleurs étrangers se sont jetés sur lui pour le lyncher. Grâce à l'intervention d'une unité marocaine, qui se trouvait là, il fut arraché à la vindicte de ces gens.*

*Il n'a jamais oublié ce qu'il doit à cette unité marocaine, elle lui a sauvé la vie. Par pudeur il n'a jamais voulu en parler. Il tient à exprimer au groupement marocain toute sa reconnaissance, quoique bien tardive mais d'autant plus sincère. Il m'a prié de vous dire également que les rumeurs sur les éventuelles exactions commises par des goumiers ne sont pas fondées. Il tient à témoigner que tout le temps (dix jours) qu'il était prisonnier de cette unité, la tenue de ces hommes était exemplaire.*

*Je vous transmets cet hommage à la conduite chevaleresque d'une unité marocaine vers la fin du 2<sup>e</sup> conflit mondial, que je pense être des vôtres.*

*Veuillez agréer, Mon Colonel, l'expression de mes sentiments très distingués.*

**Raymond KIEFFER.**



# BIBLIOGRAPHIE

**Roger GUILLAUME**

## ***AINSI PASSERENT LEURS VIES*** **(Mémoires d'une famille de soldats)**

*Héritier d'une famille, savoyarde et dauphinoise, de pionniers et de soldats, Roger Guillaume, l'auteur de la Guerre était notre lot, donne une préface originale à son premier ouvrage, en faisant revivre les siens, dans son cinquième livre.*

Il n'éprouve aucune difficulté à les suivre à travers les images de son vieil album de famille et à rappeler leurs vies en Extrême-Orient aux temps héroïques du Tonkin, durant la Grande Guerre et les « années d'illusions »...

Son témoignage nous offre une peinture fidèle et naïve de la vie de plusieurs générations, « heureuses et malheureuses tour à tour, à leur manière ». Il s'en dégage un parfum « à l'ancienne » de vieux souvenirs de guerre, d'aventure, de collège et de jeunesse, sur lesquels l'auteur s'attarde à penser au temps qui passe et au sens de la vie.

*Ainsi passèrent leurs vies...* atteste la ferveur d'une conscience pure et droite, de soldat, pour lequel : « le bonheur n'est pas la valeur suprême », car l'essentiel est de **SERVIR LA VIE**...

Cet ouvrage de 200 pages environ fait suite aux ouvrages du même auteur *la Guerre était notre lot* (1980), *la Petite Guerre des guérillas* (1982), *Vaincre le terrorisme* (1983), *les Armes du Bois-d'Arso* (1986, aujourd'hui épuisé).

Une réédition de *la Guerre était notre lot* et de *les Armes du Bois-d'Arso* est en cours. (1)

### **BULLETIN DE SOUSCRIPTION (à découper)**

A l'ouvrage du colonel Roger Guillaume : *Ainsi passèrent leurs vies...* (Mémoires d'une famille de soldats), à paraître chez l'auteur au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1989 :

NOM et PRENOM (bien calligraphier) .....

Adresse .....

Nombre d'exemplaires et versement : ..... × 100 F = .....

(1) Pour les réimpressions : ..... × 80 F = .....

A envoyer avec votre versement chez l'auteur-éditeur : M. le colonel (H) Roger Guillaume, 4, rue du Soleil, 06100 NICE (France). — C.C.P. Strasbourg 1146-20 X.

Henri DUPUCH

**J'ETAIS MEDECIN AU MAROC**

Le docteur Henri Dupuch signale que son ouvrage *J'étais médecin au Maroc*, prix Emilie-Hinzelin de l'Académie française, préface de Michel Jobert, illustration de l'auteur est sur le point d'être épuisé.

Le docteur Dupuch dispose d'une trentaine d'exemplaires. Les membres de la Koumia intéressés peuvent se procurer ce livre au prix de 100 F, port compris, auprès du docteur Henri Dupuch, abbaye de Roseland, Le Tamengo, entrée n° 5, 44, boulevard Napoléon, 06200 NICE.

**Chanoine Paul GRASSELLI**

**PER MARIAM**

Avant de partir pour son dernier voyage, la chanoine Paul Grasselli, bientôt nonagénaire, publie, en hommage à la Vierge Marie, mère de Dieu, un nouveau recueil de poèmes religieux sélectionnés. A ceux composés à Marseille depuis son retour en métropole, et qui sont inédits, il en rajoute d'autres qu'il écrivit au cours de ses visites au Portugal, en Colombie, au Canada.

Quatre photographies en couleurs illustrent cet ouvrage où l'on peut admirer le visage de la Pietà invoquée sou le nom de N.-D.-de-Berkane au Maroc, ainsi que le retable et tabernacle devant lequel se constata un miracle eucharistique dans la chapelle de N.-D.-de-l'Espérance, à La Rochelle, le 29 septembre 1981.

La couverture est ornée d'un Hippeastrum équestre dessiné par l'auteur.

Edition 14 x 32 - 55 pages - Au prix de 80 F + 13 F de port.

**Bulletin de souscription**

Nom .....

Adresse .....

Nombre d'exemplaires :

..... x 80 F = .....

+ port : ..... x 13 F = .....

A envoyer avec votre règlement à M. le chanoine Paul Grasselli, 26, rue du

Commandant-Mages, 13001 MARSEILLE. - C.C.P. 2.761-84 U Bordeaux.



## AVIS DIVERS

### Visite du Musée de l'armée réservée aux enfants

Dans le numéro de juillet 1988, une visite du Musée de l'armée était annoncée pour les enfants de neuf à quatorze ans. Il est probable qu'elle passa en grande partie inaperçue. Cependant, une douzaine d'enfants assistèrent en octobre à cette visite commentée par le général Le Diberder, ancien directeur du musée. Ils furent passionnés par les deux salles d'armures, européenne et orientale, présentées avec un art que les grands bijoutiers de Paris admireraient. La visite — trop rapide à leur gré — des autres salles, les enthousiasma.

Deux autres visites sont prévues, à 15 heures, les mercredi 15 février et 26 juin 1989, aux Invalides, Musée de l'armée. Elles sont réservées aux enfants de neuf à quatorze ans. Le général Le Diberder les commentera. Que le plus grand nombre possible viennent!

### Recherche

Le fils du Maoun Mohamed Ben El Fqih, matricule 222 au 3<sup>e</sup> tabor marocain aux Aït Isha, serait heureux de connaître les conditions de la mort de son père en 1953 en Indochine.

### Voyages au Maroc

La Fondation et l'Association nationale du Maréchal-Lyautey organisent en 1989 des voyages notamment au Maroc.

Sur les traces de Lyautey :

— Villes impériales du Maroc, 18 au 25 mai 1989, 8 au 15 juin 1989, 15 au 22 juin 1989.

— Grand sud du Maroc, 9 au 16 mars 1989, 13 au 20 avril 1989, 18 au 25 mai 1989.

— Grèce, 8 au 15 juin 1989.

Tourisme et Amitié :

— L'Egypte des pharaons, 20 au 28 avril 1989.

— Le grand tour de Thaïlande, 8 au 22 avril 1989.

D'autres voyages seront programmés pour l'automne 1989.

## Recherche de souvenirs et documents

Il est fait appel à tous ceux qui pourraient offrir des souvenirs insignes d'unité, documents, photos pour permettre de conserver une salle du château de Thorey-Lyautey au souvenir des unités de tirailleurs, spahis, goums et tabors marocains.

Ecrire : Association nationale Maréchal-Lyautey, B.P. 3951, 54029 Nancy Cedex.

## Voyage pèlerinage en Italie

Le C.E.F.I. organise, du 24 avril au 5 mai 1989, un pèlerinage sur les champs de bataille d'Italie.

Pour obtenir le programme détaillé, s'adresser à :

Agence VOGUE VOYAGES (licence 75255)  
71, avenue Victor-Hugo,  
75116 PARIS.  
Tél. : (1) 45.00.59.29.

## Recherche de photographies

M. André Fougerolle désirerait recevoir des photographies du monument du col du Teghime (Corse). Ces photographies sont destinées à illustrer un livre sur l'Atlas marocain dans lequel l'auteur parlera de la part importante prise par les Berbères marocains dans la libération de la Corse et de la France.

Adresser les photos à M. André Fougerolle, Le Souquet, 30270 Saint Jean du Gard.

## Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'Armée

### COMMUNIQUÉ

L'Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'Armée (A.D.O.) vient de présenter le bilan de son action pour 1987 à l'occasion de son assemblée générale.

L'A.D.O. a vocation à aider les personnels militaires et civils de la défense et leurs familles que les services sociaux officiels ne sont pas à même d'aider à la mesure de leurs besoins; elle accorde en outre des prêts complémentaires immobiliers ou autres, d'un montant relativement peu élevé et pour de courtes durées (400 en 1987).

Les ressources de l'A.D.O. proviennent des cotisations de ses 9.000 adhérents, des dons de sympathisants de tous horizons (civils et militaires, unités militaires, entreprises ou banques) et des legs qu'elle est autorisée à recevoir.

Le président de l'A.D.O. est le général d'armée (CR) Biré, ancien inspecteur général de l'Armée de terre, qui a succédé au général Lescan; il est assisté de deux vice-présidents et d'un conseil d'administration.

L'A.D.O. a un réseau de délégués régionaux près des régions et divisions militaires ainsi qu'aux F.F.A.

L'A.D.O. entretient des relations privilégiées avec l'Action sociale des armées et avec les diverses mutuelles militaires.

Les services administratifs de l'A.D.O. (directeur lieutenant-colonel Giet) sont installés à l'Ecole militaire - Tél. : poste 31 584 ou ligne directe P.T.T. : 47.05.42.20.

Le colonel DELACOURT, président de la section de Paris, est secrétaire général de l'A.D.O.

## LA KOUMIA

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

### MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

### MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président .....	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.28
Vice-président .....	Robert COUDRY	Tél. : (1) 43.26.70.96
Secrétaire générale .....	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe .....	Jacqueline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier .....	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Administrateurs .....	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
	Jean-François CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120 / A
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	Florence ESPEISSE	
	Anne BARTHELEMY	Tél. : (16) 93.24.14.65

Cotisation annuelle et abonnement au *Bulletin de la Koumia* 150 F.

Cotisation seule : 50 F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

et à adresser à :

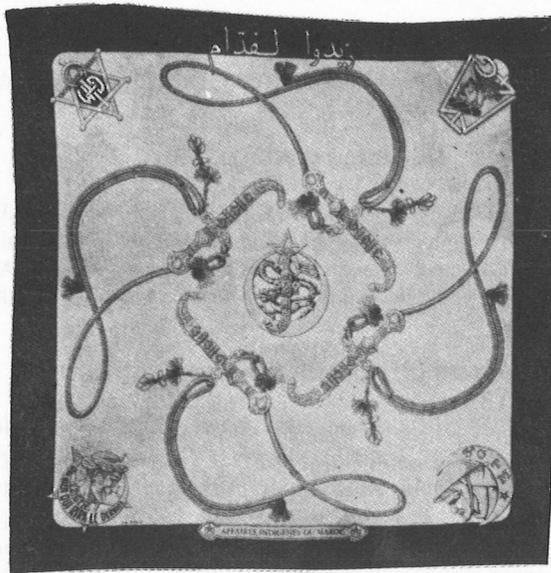
Georges BOYER de LATOUR, président,  
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,  
Callian, 83440 Fayence.

## LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte;
- fond blanc et bordure bleue;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 400 F plus 20 F de frais d'envoi en province.



### Philippe POULIN

MASSEUR KINESITHEPEUTE

diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél. : 46.26.19.49 92310 SEVRES

### UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie  
75004 PARIS - Téléphone : 48.87.30.22

**M. GUILLETTE**, directeur

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Gants de protection — Civières — Boîtes à pansements  
Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques